



PUBLIÉ À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

VOLUME 3, NUMÉRO 4 – QUÉBEC, ÉDITION SPÉCIALE 2002

Colloque LE PARLEMENTARISME AU XXI^E SIÈCLE



Le conseil d'administration de l'Amicale et le comité organisateur du colloque remercient la présidente de l'Assemblée nationale, madame Louise Harel, ainsi que son prédécesseur, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, d'avoir souscrit avec enthousiasme au projet de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec en lui offrant la collaboration des services de l'Assemblée nationale pour la tenue de cet important événement du 9 au 12 octobre 2002.



De gauche à droite : M. Pierre Duchesne, conseiller spécial, M^{me} Aline Saint-Amand, vice-présidente, M. Pierre de Bellefeuille, président, M. Denis Hardy, président de l'Amicale, M^{me} Lorraine Arsenault, coordonnatrice, M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée nationale. Sont absents : M^{me} Jeanne L. Blackburn, membre de l'Amicale, et M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale.

ÉDITORIAL

Mission accomplie pour l'Amicale

« La lutte pour la revalorisation des
Parlements
représente une forme,
peut-être la plus pertinente et la plus
prometteuse,
du combat qui se livre aujourd'hui pour
la démocratie. »

Léon Dion



Le colloque *Le parlementarisme au XXI^e siècle* a été un franc succès. Près de 200 participants le fréquentaient, des conférenciers de plusieurs pays animaient vivement six plénières et les séances d'ouverture et de clôture, on y esquissait à plusieurs le destin de la démocratie et ses expressions à travers le temps des civilisations et sur l'espace Terre. On y faisait aussi l'établissement des coordonnées démocratiques et civiques à l'heure de la mondialisation des marchés, plusieurs y soulignant l'interférence des communautés nationales avec des groupes d'intérêts économiques non mandatés pour qui le profit est prioritairement l'horizon d'attente. On signalait encore l'opposition contemporaine entre vie privée/droits individuels et l'espace public/défense du bien commun. Bref, une multitude de points de vue sur la complexité de la réalité démocratique et représentative d'aujourd'hui s'y exprimaient et à laquelle ce numéro spécial fait écho.

Les anciens parlementaires de notre jeune Amicale présents ont été unanimes à dire leur satisfaction devant l'intérêt et la pertinence de l'événement. Ils reconnaissaient d'emblée le mérite des deux présidents Hardy et de Bellefeuille pour avoir maintenu malgré tout le cap sur la tenue d'un tel colloque. Ils ne cachaient pas surtout leur fierté de constater que leur groupe associé s'inscrivait, tous partis confondus, dans la mouvance d'une réflexion féconde sur la démocratie constamment à réinventer et revaloriser. Car, disait l'un d'eux, la démocratie est un peu comme la santé : c'est quand on l'a perdue, si cela devait arriver, qu'on la tient pour un fondement de l'existence des personnes et des peuples.

Hommage soit donc rendu aux deux instigateurs de ce rendez-vous vivifiant sur la démocratie, les présidents respectifs du colloque et de l'Amicale, à ses organisateurs, à celles et ceux qui ont participé à cet intensif carrefour d'idées et de visions. Son déroulement peaufiné tient beaucoup à M^{me} Lorraine Arsenault et son équipe, sans qui la réussite d'un événement bien encadré, avec des repas-conférences de grande qualité, n'aurait pas été aussi manifeste. Peut-être que ce numéro spécial préparé par les soins de la même personne donnera aux Anciens qui n'ont pu être des nôtres un avant-goût des Actes qui devraient paraître en 2003. Bonne lecture.

André Gaulin, rédacteur

Table des matières

Éditorial	2
Cérémonie d'ouverture	3
Première plénière	8
Deuxième plénière	11
Troisième plénière	14
Quatrième plénière	17
Cinquième plénière	20
Les mondanités	22
Sixième plénière	26
Rapport général	28
Cérémonie de clôture	29
Les amicalistes nous parlent	34
À travers le courrier reçu	38
Ce qu'ils ont écrit	40
Réflexions d'une participante	42
Mot des présidents	43
Remerciements	44

Le **Bulletin** est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction

André Gaulin, rédacteur
Lorraine Arsenault
Jérôme Proulx

Responsable de l'édition

André Gaulin

Collaboration spéciale

Pierre de Bellefeuille
Denis Hardy
Sylvia Nadon

Conception et réalisation

Lorraine Arsenault
Robert Bédard

Photographie

Clément Allard
Jean-Paul Champagne
Daniel Lessard

Mise en pages

Robert Bédard

Impression

Presses de l'Assemblée nationale

Dépôt légal - spécial 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1703-1338

Amicale des anciens parlementaires du Québec

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
2^e étage, bureau 2.55
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-1327
Télé. : (418) 644-3593
arsenault@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm

LE COLLOQUE EN *BOTTES DE SEPT LIEUES*

Dans cette chronique, vous trouverez des extraits significatifs de la cérémonie d'ouverture, des plénières et de la séance de clôture du colloque. De quoi vous mettre l'eau à la bouche en attendant la publication des Actes du colloque, au printemps 2003, où vous pourrez prendre connaissance des textes complets des conférenciers ainsi que des interventions nombreuses des participants. Les textes non révisés des délibérations du colloque sont cependant disponibles sur le site Internet de l'Amicale à l'adresse suivante : www.assnat.qc.ca/fra/amicale/colloque.htm

La Rédaction.



M^{me} Aline Saint-Amand
Vice-présidente du colloque
Maître de cérémonie aux séances d'ouverture et de clôture
Ancienne députée de Jonquière

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

M. Denis Hardy
Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
Ancien député de Terrebonne et ancien ministre

[...] Tout observateur attentif de la vie publique constate que nos Parlements ne répondent pas toujours à leur mission fondamentale, qui consiste à exprimer la souveraineté populaire. Il y a parfois une profonde divergence entre la vie réelle et ce qui devrait être. L'action des Parlements n'est pas toujours conforme aux objectifs qui leur sont assignés. Les Parlements doivent exprimer la volonté des citoyens, adopter des législations voulues par ces derniers afin d'assurer le bien-être de la société, de contrôler et de soutenir l'administration.



Plusieurs facteurs viennent entraver ce rôle que le Parlement est appelé à jouer. Il y a tout d'abord la subordination du législatif à l'exécutif. L'exécutif étant le maître presque total de l'agenda des travaux, l'activité parlementaire s'en trouve automatiquement contrôlée par l'exécutif. Cette subordination du législatif à l'exécutif est accentuée par les pouvoirs très grands que détient le chef de l'exécutif, le premier ministre, et la proposition visant à faire élire ce dernier au suffrage universel n'est pas de nature à corriger ce problème. Alors que, sur le plan institutionnel, l'exécutif devrait être soumis au pouvoir législatif, c'est l'inverse qui se produit souvent. L'exécutif devrait exécuter les décisions prises par le pouvoir législatif, alors que, dans la vie réelle, bien souvent le législatif ne fait qu'entériner les décisions de l'exécutif.

La loi d'airain de la discipline de parti est un autre facteur qui entrave le rôle du pouvoir législatif. Si la discipline de parti se limitait aux politiques majeures, aux questions fondamentales et de principe telles l'approbation de la politique générale du gouvernement, de sa politique budgétaire ou de certaines lois très importantes sur lesquelles l'exécutif pourrait poser la question de confiance, il n'y aurait pas contradiction entre cette discipline et la liberté essentielle du législateur, pas toujours conforme aux objectifs qui leur sont assignés. Les Parlements doivent exprimer la volonté des citoyens, adopter des législations voulues par ces derniers afin d'assurer le bien-être de la société, de contrôler et de soutenir l'administration.

[...] Le recours à des forums extérieurs où la représentation est basée non pas sur le suffrage populaire, mais sur le corporatisme constitue une autre façon d'éroder le pouvoir du Parlement, qui devient à toutes fins pratiques l'estampilleur de décisions prises par ces groupes corporatistes. [...] Cette érosion du pouvoir législatif entraîne des conséquences néfastes pour la vigueur et la qualité de la vie démocratique. L'une de ces dernières conséquences est la perte de crédibilité du Parlement chez les citoyens. De plus en plus, ces derniers considèrent le forum parlementaire comme n'étant pas la source pour régler leurs problèmes. Cette situation de dévalorisation du rôle du député explique peut-être aussi pourquoi tant de députés aspirent ardemment à accéder au Conseil exécutif. [...]



M. Pierre de Bellefeuille
Président du colloque
Ancien député de Deux-Montagnes

[...] Pendant que mon collègue l'historien Denis Vaugois menait une excellente étude sur la réforme parlementaire, qui a été publiée en 1982 sous le titre *L'Assemblée nationale en devenir*, je m'efforçais plus modestement d'améliorer le fonctionnement du conseil des députés, communément connu sous l'américanisme « caucus ». Ce conseil était et est sans doute encore, pour les députés de la majorité, le principal lieu d'influence sur le cours des choses, dans le secret du caucus. Je me suis alors rendu compte que le Parlement, avec des hauts et des bas - des hauts et des bas - est toujours en instance de réforme. On souhaitait revaloriser le rôle du député, ce qui revenait à revaloriser l'institution parlementaire elle-même.

[...] Le député représente le peuple, en principe, mais, lorsque le député fraîchement élu arrive au Parlement, il se rend bien vite compte que son rôle s'éloigne du principe. S'il siège du côté du gouvernement, son rôle consiste à louer le gouvernement; s'il siège du côté de l'opposition, son rôle consiste à blâmer le gouvernement. Tout est écrit d'avance. Dans un cas comme dans l'autre, un de ses collègues est maître de discipline et remplit sa fonction au nom révélateur : ce député, c'est le « whip, c'est-à-dire le « fouet ». Le droit à la dissidence n'est donc guère reconnu. Contrairement au principe de la séparation des pouvoirs, principe cher à Montesquieu, le pouvoir exécutif a la main haute sur le pouvoir législatif, comme mon ami Denis Hardy vient de nous l'expliquer, ce qui inspirait à Benjamin Franklin une image cruelle : Un sac vide tient difficilement debout.

[...] La remise en question des institutions est un phénomène mondial. Nous avons donc donné au colloque un caractère international. La gravité des problèmes est abondamment illustrée par les troubles qui entourent les réunions du G8. Un certain capitalisme froid comme une lame cherche à étendre sa domination. Le G8 peut-il résister, avec son caractère de club fermé qui ne garantit ni le souci démocratique ni la compassion devant les misères du monde? La finance et la spéculation sur les devises font la loi dans l'économie mondiale. Les États-nations eux-mêmes voient s'éroder leurs pouvoirs. Dans chaque pays, le pouvoir exécutif est donc aux abois. Cette situation n'appelle-t-elle pas la renaissance des Parlements? [...]

M^{me} Monique Gagnon-Tremblay
Représentante du chef de l'opposition officielle
Députée de Saint-François



[...] Notre conception d'un État démocratique se fonde sur la séparation des pouvoirs de l'État, soit l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Notre rôle, en tant que députés, consiste à défendre cette séparation des pouvoirs et à s'en faire les chiens de garde pour une meilleure démocratie. Au cours des derniers siècles, l'accélération et le développement scientifique, l'accroissement des technologies, l'évolution des droits de la personne et la mondialisation sont autant de facteurs qui exercent des pressions sur ce juste équilibre entre les trois pouvoirs de l'État.

[...] L'Assemblée nationale doit redevenir le lieu des grands débats de la société. Malheureusement, le Parlement est de moins en moins le lieu de ces grands débats de société. Depuis les années soixante, le gouvernement multiplie les sommets, les états généraux et les commissions d'étude, en laissant de côté les représentants élus de la population. Tous les élus doivent pouvoir participer à ces débats de société. Les députés doivent s'investir davantage dans leur mandat de consultation en se réappropriant les pouvoirs qu'ils détiennent déjà mais qui sont exercés, dans les faits, par les leaders parlementaires depuis de nombreuses années. Ils doivent aussi exercer une surveillance beaucoup plus pointue de la réglementation gouvernementale. On doit s'interroger, échanger nos expériences pour enrichir et améliorer le rôle des députés. La démocratie s'en portera mieux. [...]



M. André Boulerice
Représentant du premier ministre
Ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration
Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques

[...] Le parlementarisme constitue en effet la pierre angulaire des systèmes politiques démocratiques. Là où il est mal en point ou simplement cosmétique, on peut difficilement se réclamer d'une saine démocratie.

[...] Les échos entendus au sein des démocraties occidentales qui ont vu naître ces institutions et qui font aujourd'hui office de modèles pour les démocraties naissantes nous laissent croire que nos Parlements n'ont plus la cote, qu'ils sont en perte de pouvoir, perte de crédibilité.

[...] Je crois qu'il nous faut remettre le Parlement au centre de la cité.

[...] Les institutions ne forment pas un ensemble anarchique d'éléments épars, les combinaisons ne sont pas aléatoires ni fortuites. On ne peut, par exemple, reconsidérer isolément le mode de scrutin sans s'attendre à des répercussions sur d'autres éléments de notre système, comme la dynamique entre le Parlement et le gouvernement. [...]



M^{me} Louise Harel
Présidente d'honneur du colloque
Présidente de l'Assemblée nationale
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve

[...] Je suis heureuse de vous accueillir dans ce Parlement dont le caractère délibératif remonte à 1792 – il y a donc 210 ans cette année – et qui est qualifié, par sa loi constitutive, d'Assemblée nationale du peuple du Québec. Nous nous retrouvons ici même, ce matin, dans l'ancienne salle du Conseil législatif. C'était la deuxième Chambre non électorale mise en place par Londres concurremment à l'Assemblée populaire de 1792 et qui fut abolie, sans grand regret manifeste, semble-t-il, en 1969. Est-ce un signe de maturité ou un signe de désarroi?

[...] Les membres des Assemblées parlementaires que nous sommes assistent à l'effritement de leur pouvoir de contrôle [...] et se questionnent à savoir si la démocratie parlementaire a toujours sa raison d'être dans la recherche du bien commun. Mais comment justement poursuivre cette recherche du bien commun lorsque les décisions qui affectent les populations sont graduellement soustraites non seulement au contrôle démocratique des Parlements, mais aussi soustraites au pouvoir de décider des gouvernements eux-mêmes? La tendance lourde de notre époque est caractérisée par l'éclatement des structures habituelles d'exercice du pouvoir, caractérisée par la redéfinition de cet exercice dans un cadre régional, continental, international, mondial, à l'abri du contrôle parlementaire.

[...] À titre de présidente de l'Assemblée nationale du Québec, mais aussi d'élue qui exerce sa charge électorale depuis 22 ans cette année, pour moitié dans l'opposition et pour moitié au gouvernement, je peux témoigner de la pertinence des Parlements dans ce chantier toujours en progrès qui est la démocratie. Je suis convaincue que le parlementarisme en tant qu'héritage, en tant que patrimoine historique et culturel, en tant qu'ensemble des valeurs démocratiques, en tant que réseau international d'appui à la démocratie, je suis convaincue que le parlementarisme constitue un trésor d'une valeur inestimable. On ne peut sortir que gagnant d'une plus grande implication et d'une plus grande visibilité des Parlements à l'échelle internationale. [...]



M^{me} Beatriz Paredes (Mexique)
Présidente de la Chambre des députés du Mexique
Présidente du Parlement latino-américain
Membre du comité exécutif de la
Confédération parlementaire des Amériques



[Interprétation] [...] Être ici avec vous est en soi déjà un honneur très important, d'autant plus qu'en ma qualité de Mexicaine et de Latino-Américaine cela représente une occasion pour notre région pour échanger des points de vue avec des parlementaires d'autres latitudes qui participent dans des régimes politiques divers qui existent en Amérique latine. De fait, ici, on a des parlementaires de la région qui est associée à la tradition parlementaire britannique et, en Amérique latine, comme vous le savez, nous avons des régimes présidentiels.

[...] Se poser des questions sur le parlementarisme dans le XXI^e siècle, ça veut dire aussi se poser des questions à savoir où en est la démocratie représentative en matière de pertinence historique, fonction sociale, utilité politique et encore sur quelles sont ses limites dans l'époque de la mondialisation. [...] Je pense qu'il serait important d'échanger des expériences et des opinions sur les rôles et les attributions des Parlements en matière de ratification des traités, en parlant en particulier des sujets, des portées, etc.

[...] Moi, je suis convaincue que le problème de l'immigration, ça va être un des problèmes centraux du siècle XXI. Il est indispensable d'incorporer dans l'ordre du jour des traités internationaux le sujet de l'immigration. Surtout dans notre continent, il est essentiel de reconnaître qu'il ne peut pas y avoir de liberté de circulation de tous les produits commerciaux et des restrictions abusives pour la circulation des personnes.

[...] Comment influencer à partir des organismes législatifs nationaux sur des sujets dont les lignes directrices sont en train d'être adoptées dans la sphère internationale et qui arrivent au pouvoir législatif national seulement pour être validées et appuyées? Ça a beaucoup à voir avec cette perte de prestige de la démocratie représentative, car on voit que la compétence nationale a été dépassée par l'étape globale. Mais je pense qu'il y a des processus beaucoup plus importants dans cette dysfonctionnalité réelle ou apparente des Parlements en tant que piliers institutionnels des démocraties représentatives. Au sein de ce processus, je voudrais vous souligner le rôle des médias et leur façonnement de l'opinion publique et leur présentation en tant que représentants de l'opinion publique.

[...] Je pense que la participation de ces deux acteurs, c'est-à-dire les médias et la société civile, exige que les Chambres ou les Parlements aient une capacité d'innovation et de s'adapter aux nouvelles réalités et revendications sociales. Alors là, il faut aller au-delà des consignes des partis dans des questions d'intérêt national où le rôle du député ou du sénateur doit être au-delà des intérêts des partis, élever la qualité et la transcendance du débat, établir des mécanismes de lien et de consultation pour les organisations non gouvernementales et se constituer en forum pour le débat ou en espace de débat citoyen. [...]

PREMIÈRE PLÉNIÈRE

QUELLES SONT LES RACINES DU MALAISE DÉMOCRATIQUE?



M^{me} Geneviève Baril
Présidente de la plénière
Vice-présidente au Conseil permanent de la jeunesse

M. Serge Cantin
Philosophe et universitaire



[...] Comment nos démocraties pourront-elles lutter contre les puissances antidémocratiques auxquelles elles ont elles-mêmes donné naissance? En serions-nous réduits à assister impuissants au spectacle de la « démocratie contre elle-même », pour citer le titre du dernier livre de Marcel Gauchet?

[...] Dans son beau livre *Problèmes de la démocratie grecque*, Jacqueline de Romilly évoque le dernier discours de Périclès, où ce dernier exhortait ses concitoyens à tout sacrifier à l'intérêt commun de la patrie. Si de telles exhortations sont encore capables de nous émouvoir, nous sentons bien, en même temps, qu'elles ne collent plus vraiment à notre réalité politique.

[...] Liberté des anciens, à savoir celle qui consiste (dans les termes de Constant) « à exercer collectivement mais directement plusieurs parties de la souveraineté populaire », moyennant toutefois « l'assujettissement complet de l'individu à l'autorité de l'ensemble ». Liberté des modernes, à savoir celle que l'État et les institutions garantissent à l'individu, afin qu'il puisse développer ses facultés, ses dons, ses intérêts et goûts personnels. Entre ces deux types de liberté, entre « la liberté de participation » des anciens et la liberté individuelle ou « d'autonomie » des modernes, il n'y a pas de choix possible, selon Constant : [...] « Le danger de la liberté moderne, dit-il, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée et dans la poursuite de nos intérêts particuliers nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique. »

[...] « Comment imaginer une démocratie où des citoyens responsables émergeraient des déserts de l'esprit? » demandait mon maître, Fernand Dumont, lui qui avait si bien compris les dangers de la liberté des modernes et l'alternative devant laquelle nous place notre malaise démocratique. « Ou bien, écrivait Dumont, l'individu se réfugie dans l'enclos de la vie privée et, croyant ainsi jouir de sa liberté, il abandonne aux pouvoirs anonymes le

soin de déchiffrer l'histoire, ou bien il décide de contribuer à l'édification d'une référence habitable autrement que par des coutumes devenues insuffisantes. Alors, il devient ce que déjà lui prédisait l'apprentissage de la lecture : il devient le citoyen d'un pays, le responsable d'une histoire, le participant à un imaginaire collectif. »



M. Bernard Cassen (France)
Directeur général du *Monde diplomatique*

[...] Je vous dis d'avance que « gouvernance » et « société civile », il faut absolument se débarrasser de ces mots ou alors les définir. Et j'ai l'impression qu'on les emploie sans savoir ce qu'ils veulent dire. [...] Ces deux mots-là visent à embrouiller totalement le débat, à diluer la responsabilité des élus, à les mettre sur le même plan que le marché ou que la prétendue société civile, qui n'est, en fait, d'après Hegel, que la sphère où s'expriment les intérêts privés.

[...] Les dirigeants politiques, que ce soient les gouvernants ou les élus, se sont inscrits délibérément au fichier des impuissants politiques. Ils ont pris toutes les décisions pour être sûrs qu'ils ne pourront plus faire de politique. Comment ont-ils fait cela? Eh bien, ils l'ont fait par un mécanisme qui a été évoqué ce matin, par une série d'accords sous forme de traités, en détournant totalement ce qu'est un traité. Un traité, c'est un acte juridique, un instrument entre des États qui règle leurs relations bilatérales. Mais tous les grands traités qui régissent la mondialisation libérale – ce n'est pas les traités entre la France et la Belgique, c'est des traités qui concernent la politique de la France, qui concernent la politique de la Belgique – lorsque nous avons signé les traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice, et j'en passe, nous avons organisé, nous avons structuré les différentes sociétés européennes. Ça se présentait comme un accord intergouvernemental, mais, en réalité, il s'agit d'un accord qui met des limites sévères à toute action autonome au niveau national et même au niveau européen, puisque ces traités sont des traités ultralibéraux, puisque la règle de base de la construction européenne, c'est la concurrence.

[...] Donc, dès lors que les décisions sérieuses sont prises ailleurs, pourquoi voulez-vous que les gens s'intéressent... Les citoyens le sentent bien finalement que ça ne se passe pas là, que ça se passe ailleurs. Donc, voilà la principale cause, à mon avis, c'est cela : c'est la délocalisation du pouvoir. [...] Mais l'essentiel, c'est de reconquérir, de récupérer les pouvoirs qui ont été scandaleusement abandonnés par le politique aux marchés et aux intérêts privés. [...]

M. Matthias Rioux
Député de Matane et ancien ministre

[...] Un ancien collègue parlementaire, aussi crédible qu'expérimenté, me disait un jour, pas vraiment à la blague : « Ce n'est pas le régime dans lequel on est qui est malade, c'est nous; nous, les parlementaires. » J'ai réfléchi à ça. J'ai commencé par l'accuser. Et, aujourd'hui, je trouve ses propos peut-être un peu sensés. En effet, une cause importante de la désaffection et de la désillusion des citoyens envers la classe politique réside dans l'appauvrissement de la fonction parlementaire. Il y a pire, c'est le non-respect des institutions démocratiques par les élus eux-mêmes et la démission des élites en général devant leurs responsabilités.

Le plus éminent des présidents qu'on a connus au Québec et que cette Assemblée a



connus, Louis-Joseph Papineau, lorsqu'il se levait en Chambre pour débattre de grandes questions de l'heure, ses propos avaient une large résonance et une grande portée. Bien qu'à cette époque l'Assemblée législative disposait de bien peu de pouvoirs, on lui doit tout de même d'avoir obtenu, non sans difficulté, l'instauration du gouvernement responsable, c'est-à-dire, essentiellement, le consentement des élus quant aux dépenses de l'État – ce n'est pas rien – et aussi la levée des impôts. Reculez de plusieurs années, c'est toute une révolution qui s'est produite à ce moment-là.

[...] Malgré les réformes de structures, malgré les nouvelles responsabilités confiées aux parlementaires comme, entre autres, celle toute récente d'assurer les redditions de comptes de l'administration publique, l'empiétement du pouvoir exécutif sur le législatif et la maigreur des ressources allouées aux parlementaires infantilisent le député dans l'exercice de ses fonctions. Et leur rôle étant vidé de substance, quelle forme prend cet empiétement du pouvoir exécutif? Il y a, en tout premier lieu, cette nouvelle habitude, fâcheuse, à mon avis, de débattre des grands enjeux de société – ce matin, M. Hardy l'a dit éloquemment – c'est de confier à des forums, des sommets, des états généraux, en somme tous les grands débats ou presque se font en dehors du Parlement, qui est pourtant le lieu privilégié de la nation pour faire ce genre de débats. C'est sans doute plus efficace pour un ministre de ne pas s'encombrer des membres de l'opposition et des députés ministériels dans l'élaboration d'une politique ou d'une pièce législative, vous le comprendrez bien.

[...] Autre manifestation de cet empiétement. À part quelques courtes séances de briefing à l'occasion d'un caucus dont l'ordre du jour est généralement rempli à la sauvette avant le début d'une séance de commission parlementaire, les députés de la majorité ne sont aucunement associés à l'élaboration des projets de loi. Leur rôle consiste à appuyer le ministre lors de sa présentation et à ne pas s'éloigner du plan de match qui a été élaboré par ce dernier, puis d'écouter, surtout docilement, le ministre répondre aux questions de l'opposition lors de l'étude article par article en commission parlementaire. L'adjoint parlementaire, qui pourtant peut parler pour et au nom du ministre, est totalement écarté du processus législatif. [...] Je me souviens avoir été personnellement réprimandé, lorsque j'étais ministre du Travail, lorsque je faisais circuler systématiquement toute la documentation pouvant alimenter les collègues lors du processus législatif. On m'a informé poliment que ce n'était pas comme ça que ça marchait.

[...] Il est difficile, voire inacceptable, comme parlementaires, de vivre en permanence en contradiction avec nos propres règlements. Est-ce que la modification du régime parlementaire, le mode de scrutin, l'élection à date fixe vont y changer quelque chose? J'en doute. C'est une mentalité qu'il faut changer, arrêter de percevoir le parlementaire comme une menace pour le pouvoir exécutif. Je crois sincèrement que, tant que l'exécutif sera incapable de vivre pleinement et en tout respect avec le législatif, il acceptera mal ou pas que tous les législateurs exercent pleinement leurs prérogatives. Question de respect. [...]



DEUXIÈME PLÉNIÈRE

LE DÉCLIN DU PARLEMENT EST-IL IRRÉVERSIBLE?



M^{me} Prachi Shah
Présidente de la plénière
Étudiante, diplômée du Programme d'Études Internationales

[...] Deux facteurs, à mon avis, accompagnent le déclin du Parlement un peu partout dans le monde, mais en particulier ici, au Canada et au Québec. D'abord, le premier facteur, très général, philosophique, c'est le déclin d'attrait ou la dévalorisation de ce qu'on peut appeler l'ordre politique. Quand je dis à mes étudiants que, pour Aristote, la politique était le sommet, le lieu le plus élevé de la morale, mes étudiants sourient beaucoup parce que, dans nos sociétés, comme on l'a dit et répété tout à l'heure, ce qui est politique est considéré comme étant équivalent de ce qui est parfois immoral ou du moins amoral.

[...] Vous me permettez, ceux qui visitent le Canada et qui visitent le Québec en particulier, de m'arrêter quelques cinq minutes sur notre système parlementaire à nous, au Canada, et tout particulièrement ici, au Québec. Nous avons hérité, au Canada, d'une structure coloniale. Notre Parlement est encore un reflet de la structure coloniale de l'Empire britannique. Et on dit souvent, d'ailleurs, que notre gouvernement fédéral se comporte vis-à-vis de ceux qui, dans la fédération, devraient être ses égaux, les gouvernements des provinces, un peu comme jadis le Secrétaire au Foreign Office avec les colonies, que le gouvernement fédéral est à la fois juge et arbitre, par exemple, dans les conférences fédérales-provinciales. Il y a plus que ça – et je ne suis pas le seul à les décrier – le premier ministre du Canada jouit d'un pouvoir qu'on peut qualifier d'absolu. Je disais ce matin à notre collègue britannique que le premier ministre britannique, sans doute, a beaucoup de pouvoirs, mais qu'au moins ce n'est pas lui qui nomme la reine.

[...] La situation québécoise est encore pire, pour la raison suivante, dont nous ne parlons plus beaucoup ces jours-ci parce qu'on en est un peu las, parce qu'on est fatigués de parler de ces questions-là, mais nous souffrons d'un cancer qui est toujours bien présent : L'Assemblée nationale du Québec a été en quelque sorte délégitimée par une Constitution, en 1982, qui a fait l'objet elle-même de très peu de débats parlementaires. Cette Constitution a été ratifiée par toutes

M. Louis Balthazar
Politologue et universitaire



les Assemblées législatives du Canada, mais après des débats très courts, avec très peu, presque pas, de consultation populaire. Et cette Constitution, elle n'a pas été ratifiée par l'Assemblée nationale du Québec, quel qu'ait été le parti au pouvoir. Alors, déjà, on nous demande d'avoir beaucoup de respect pour l'Assemblée nationale, mais c'est une Assemblée fragile, dont les pouvoirs d'ailleurs ont été considérablement limités par cette Constitution

[...] On parle beaucoup, par exemple, de démocratie directe. Mon collègue Serge Cantin a commencé à démontrer pourquoi la démocratie directe ne peut pas marcher. On parle, par exemple, aux États-Unis, d'«*electronic town hall*», c'est-à-dire d'un moment où les citoyens pourraient tous voter comme ça, immédiatement, sur les propositions qui font leur affaire. Pourquoi ça ne peut pas marcher? Pour une multitude de raisons, mais en particulier parce que de telles organisations donneraient lieu à la démagogie pure et simple, et aussi – et nous ne nous sommes pas arrêtés assez là-dessus – parce que la chose publique, la chose politique est d'une complexité de plus en plus grande.

[...] Quelle est la solution? C'est qu'un représentant du peuple soit à la fois en contact avec la population, mais qu'il ait, en même temps, l'occasion de se spécialiser et de comprendre davantage la complexité des problèmes dont il est responsable. Et là – je n'ai pas beaucoup de temps pour explorer cela, mais mon collègue, M. Rosenthal, le fera sûrement – je voulais, si j'avais eu plus de temps, parler un peu de l'exemple américain. Moi, je ne suis pas prêt à dire que la démocratie américaine est une farce ou qu'elle est la pire au monde. Vous avez un système de représentation parlementaire aux États-Unis qui, à bien des égards, est exemplaire, un système de séparation des pouvoirs qui donne beaucoup plus de pouvoirs aux parlementaires américains que les nôtres n'en ont ici, et surtout l'occasion, comme je l'ai laissé entendre il y a quelques minutes, quelques secondes, de se spécialiser. [...]



Mr Denis Marshall (Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande)
Secrétaire général de l'Association parlementaire du Commonwealth
Ancien député à la Chambre des représentants de la Nouvelle-Zélande
et ancien ministre

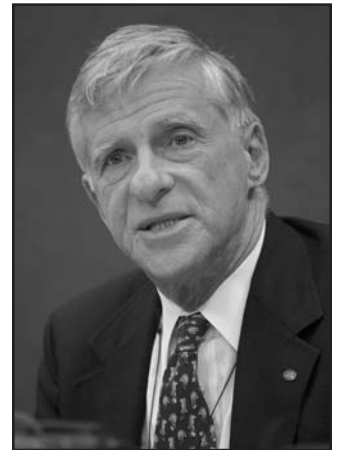
[Interprétation] [...] Alors, comme Mme la Présidente a dit, je viens de la Nouvelle-Zélande et ça fait 15 ans que je siége au Parlement. J'ai été dans l'opposition, j'ai été ministre aussi, j'ai présidé divers comités également. Alors, je peux dire que j'ai pu envisager la politique de divers angles. Et maintenant j'occupe un nouveau poste, et c'est un grand honneur de pouvoir travailler avec cette Association des parlementaires du Commonwealth. Je peux dire que, dans les pays du Commonwealth... Vous savez peut-être ce que nous sommes, peut-être que vous ne savez pas ce que nous sommes. Vous savez, nous avons quatre vieux pays du Commonwealth : il y a la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, représentant environ 120 millions de personnes. Il y a 48 pays du Commonwealth. Il y a des pays qui sont plus ou moins développés en ce qui touche le système parlementaire, et ça, ça représente 2 milliards 500 millions de personnes. Et les besoins sont très différents pour cet ensemble de pays et c'est très différent des pays développés, de ces pays qui ont une base différente pour la construction d'une démocratie parlementaire.

Mais je peux dire qu'il y a eu un retour à un système parlementaire dans bon nombre de pays en développement qui appartiennent au Commonwealth, par exemple le Sri Lanka où, vous le savez, nous avons eu beaucoup de problèmes. Il y a eu un nouveau gouvernement au Mozambique aussi. Et il y a aussi

une élection au Pakistan, et nous pensons qu'il y aura un retour à la démocratie parlementaire. Les îles Fidji, c'est un autre exemple. Alors, ça a été exclu du système du Commonwealth parce qu'il y avait absence de démocratie. Mais maintenant ils ont changé leur façon de faire. Donc, comme a dit Aristote, nous sommes aux premiers stades du développement, en quelque sorte.

[...] Alors, pourquoi pensez-vous que le parlementarisme est en déclin? En fait, c'est l'inverse qui se produit. On voit qu'il y a de plus en plus d'États membres qui retournent à la démocratie parlementaire. Et c'est un intérêt qui se manifeste de plus en plus. Nous voyons une résurgence de la démocratie, du moins dans ce groupe de nations qui forment le Commonwealth. [...]

**Mr Alan Rosenthal (États-Unis)
Politologue et universitaire**



[Interprétation] [...] Vous savez, notre système est un peu différent aux États-Unis. C'est très différent du parlementarisme. Il y a une séparation des pouvoirs. C'est un système qui distribue le pouvoir. [...] La question numéro un, c'est que, oui, il y a un déclin, je l'ai écrit il y a quatre ans, le déclin de la démocratie, et je ne vais pas changer d'idée. Il y a un déclin dans la démocratie représentative, parce que c'est moins représentatif et plus démocratique, on le voit, je pense, de diverses façons. C'est-à-dire que, quand on voit la démocratie directe, surtout dans les 24 États qui permettent les référendums, comme la Californie, Washington, Colorado, Arizona, on voit l'élection directe et l'impact sur les propositions, c'est-à-dire qu'on contourne la législature, pas le gouverneur, mais les gens qui mènent des campagnes sur des enjeux en particulier.

[...] On constate également de plus en plus d'observations du public sur les institutions et les pratiques des institutions. Une autre indication de cela, c'est l'augmentation des pouvoirs de l'exécutif et du judiciaire.

[...] Le cynisme public qui existe, ce n'est pas seulement aux États-Unis. Robert Putnam, de Harvard, a fait une étude auprès de 13 pays, des nations trilatérales. Il a découvert que, dans 10 des 13 pays, il y avait une chute de la confiance du public dans les politiques, les politiciens, et on voit que le respect de l'autorité a baissé depuis 1988 dans 28 des 36 pays étudiés. Si vous regardez des sondages aux États-Unis, on voit une baisse dans la confiance dans les institutions et dans les processus, et les gens pensent beaucoup de bien de la démocratie dans l'abstrait, mais, dans la pratique, ne l'aiment pas beaucoup. Pourquoi y a-t-il ce déclin? En fait, c'est pour plusieurs raisons. Laissez-moi porter mon attention sur une raison : c'est l'augmentation du pouvoir des médias, c'est-à-dire transmettre des images de ce qu'est la démocratie représentative. Surtout aux États-Unis, les médias ont changé énormément. Depuis, je dirais, le Watergate.

[...] Le véritable problème, à mon avis, c'est que, pour avoir la démocratie représentative aux États-Unis, c'est difficile de bien se faire comprendre. C'est mêlant, c'est même chaotique. Moi, ça fait 30 ans que j'observe la scène politique et je suis toujours mêlé. Pourquoi est-ce que les gens comprendraient? Parce que, par définition, c'est peu attrayant, mais ça marche. C'est exactement ce dont on a besoin. [...]

TROISIÈME PLÉNIÈRE

PEUT-ON ET DOIT-ON FAIRE ÉCHEC À LA LIGNE DE PARTI ET AUX TENANTS D'UNE SEULE CAUSE, LA LEUR?



M. Steeve Leblanc
Président de la plénière
Président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec

M. Jacques Brassard
Ancien député de Lac-Saint-Jean et ancien ministre



[...] Comme introduction, j'ai quelques remarques sur les deux expressions qu'on entend souvent et fréquemment quand on traite de cette question-là : ce sont les expressions « vote libre » et « ligne de parti ». Déjà, on constate que ces deux expressions ont des connotations très opposées. « Vote libre », évidemment, ça fait très valorisant, très digne, très honorable. Cette référence à la liberté confère à ce concept ou à cette notion beaucoup de noblesse, de grandeur et de valeur. L'expression « ligne de parti », par contre, a une connotation plutôt péjorative. Ça évoque la contrainte, une discipline rigide, rigoureuse, une conduite imposée de force par les partis, un carcan plus ou moins dégradant, une sorte d'asservissement des élus. À partir de là, évidemment, mon propos va sans doute lancer le débat, on est ici pour ça.

[...] Je considère que l'apparition, l'implantation des partis politiques dans notre société démocratique ont nettement amélioré le fonctionnement de notre démocratie parce que les partis proposent aux citoyens une vision de l'avenir, parce qu'ils véhiculent aussi des orientations dans tous les domaines de la vie en société, des projets également. Ils proposent des programmes, ou ce qu'on appelle aussi à l'occasion, à l'approche d'une élection, des plates-formes électorales, ce qui permet, à mon sens, aux citoyens de faire des choix lors des scrutins. La présence des partis politiques propose des programmes et des projets. Ça facilite les choix des électeurs, et ça, c'est possible, parce que les candidats désormais, de nos jours, enfin presque toujours, sont des porte-couleurs. [...] A-t-on imaginé ce que seraient nos démocraties sans parti? Imaginez un instant, là, qu'il y a un scrutin, il y a une élection – il y en a une qui approche bientôt, dans quelques mois, ici, au Québec – il n'y a pas de parti, il y a des candidats, mais il n'y a pas de parti. Moi, je vous avoue qu'on se retrouverait dans une situation passablement confuse. Ce serait la confusion et probablement aussi la cacophonie, parce que les partis politiques jouent un rôle aussi de clarification des enjeux.

[...] C'est pourquoi, une fois le gouvernement issu de la majorité en place, il y a une nécessaire solidarité qui apparaît au Parlement autour du programme législatif du gouvernement. Certains appellent cela ligne de parti ou discipline de parti en lui accolant, comme je l'ai dit au début, un sens péjoratif et en percevant ce comportement comme une sorte de servitude déshonorante, une entrave insupportable à la liberté. Moi, j'appelle ça solidarité, cohésion nécessaire. Et cela ne fait pas des députés un troupeau asservi à l'Exécutif. Il faut, dans une démocratie, une certaine stabilité nécessaire pour gouverner des sociétés complexes aux prises avec des problématiques difficiles, travaillées par des corporatismes puissants. [...]



M. Gilles Lesage

Journaliste

Auteur du document de réflexion pour le colloque

Ancien membre de la Tribune de la presse

[...] Il y a une vingtaine d'années, par exemple, dans *Le bon plaisir*, un livre et un film de 1983, l'ancienne ministre française, M^{me} Giroud, dénonçait « la dérive monarchique de la fonction de premier ministre ». C'est un terme qu'on a employé hier beaucoup, que notre ancien président de l'Assemblée, M. Charbonneau, a employé aussi, et pour lequel il s'est fait claquer sur les doigts.

[...] Une enquête menée en 2000 par l'Association canadienne des ex-parlementaires auprès de 200 anciens parlementaires d'Ottawa le confirme : « Sur le plan professionnel, la fonction d' élu fédéral comporte son lot de frustrations. Les principaux écueils ont trait, sans y être limités, à la discipline de parti, aux longues sessions, au manque d'indépendance des comités législatifs et au sentiment que les technocrates possèdent trop de pouvoir. »

[...] Même un ancien premier ministre fédéral, un autre témoin, ajoute son grain de sel. John Turner a profité l'an dernier d'une cérémonie en son honneur pour déplorer le rôle amoindri des députés contemporains au Parlement. Il rappelle qu'au début de la Confédération les premiers ministres étaient élus par les députés, qui avaient pour tâche de représenter les vues de leurs électeurs. Un reproche à peine voilé de la part de M. Turner, mais quand même assez clair, il me semble, quant à la manière dont les élus sont tenus maintenant, en certains cas, de voter, aux Communes, selon le point de vue gouvernemental et non selon leur conscience.

[...] De temps à autre, donc, un député proteste en vain. Par exemple, un député libéral de Jacques-Cartier à Québec, M. Kelley, président de la commission parlementaire de l'administration publique, déplore que les députés croulent sous les rapports de toutes sortes. Il dénonce la foire d'empoigne partisane. Pour lui, les députés devraient laisser la partisanerie au vestiaire à l'occasion des commissions parlementaires – ce qui n'est pas le cas, je pense que ça a été noté hier, et plusieurs autres l'ont noté au fil des ans, en dépit de la réforme de 1985 qui allait très, très loin, mais qui a été un échec en très grande partie, me semble-t-il – et s'appliquer à contrôler la façon dont les gestionnaires dépensent les fonds publics.

[...] Ah! Une chose que j'ai retenue hier, de M. Balthazar aussi, qui a dit à un moment donné – je pense qu'il y en a quelques-uns qui ont sursauté – que les lobbys, les fameux lobbys qui sont si importants maintenant, ne s'adressent pas aux députés pour une raison bien simple, parce que ce ne sont pas eux qui ont le pouvoir. Donc, ils s'adressent à ceux qui ont véritablement le pouvoir à cause d'une ligne de parti. Et les lobbys, les fameux lobbys, les grands lobbys – chambres de commerce, syndicats et autres – savent très bien que les décisions vont se prendre en haut et que les députés devront suivre en bas. [...]

M^{me} Nathalie Rochefort
Députée de Mercier



[...] Je vais commencer en vous disant ce qui a inspiré ma réflexion, la citation de Montesquieu qu'on retrouve au début du document de réflexion : « Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un grand génie, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux. » Plus encore, cette citation de Montaigne guide ma vie, a marqué mon implication sociale, et cette citation, c'est : « Sur le plus beau trône du monde, on n'est jamais assis que sur son cul. » Ça nous amène à considérer que, peu importe qui nous sommes et le rôle que nous sommes appelés à jouer dans notre société, nous ne sommes tous que des êtres humains, avec des forces et des faiblesses; chose que, malheureusement, comme parlementaires, nous avons tendance à oublier ou à occulter.

[...] Dans quelques semaines, plusieurs d'entre vous allez vivre un choc culturel. Je vous préviens, je publie mon premier rapport annuel. Ça ne s'est jamais fait. Je ne comprends pas pourquoi. Les citoyens ont le droit d'être informés de ce que l'on fait. On travaille énormément, comme politiciens et comme élus, et ce n'est pas quelque chose de su.

Et aussi, ce qu'il ne faut pas négliger quand on est en politique ou quand on parle des lignes de parti, quand on parle de lois, quand on parle de règlements, c'est la lourdeur administrative qui est engendrée par toutes ces lois, par tous ces règlements. Un jeune entrepreneur me faisait remarquer très récemment que sa vie, actuellement, comme jeune entrepreneur qui a fondé son entreprise il y a moins d'un an, ressemble plus souvent aux *Douze travaux d'Astérix* qu'à un travail constructif. Il passe plus de temps à passer d'un fonctionnaire à l'autre pour se faire redire la même chose ou se faire démentir ce qui vient d'être dit, alors qu'il pourrait travailler à construire notre société.

[...] Mais, pour moi, d'abord et avant tout, la ligne de parti, c'est une question de confiance et de solidarité envers mes collègues. Aucun d'entre nous ici présents et aucun politicien, aucun humain ne peut prétendre connaître tout sur tous les sujets, sur tous les dossiers. Voilà pourquoi, pour moi, la confiance dans mes collègues revêt une telle importance. Le caucus, c'est la rencontre de personnes qui font partie d'une même équipe, qui sont capables de se parler franchement et de comprendre le point de vue des autres. Attention! Comprendre, ça ne veut pas dire qu'on est d'accord à 100 %.

[...] J'ai été élue à l'Assemblée nationale suite à 15 ans de militantisme politique. Ça fait déjà un an et demi; donc, ça fait plus de 16 ans que je milite au sein de différents partis – fédéral, provincial, municipal – et, tout au long de ces années, et même depuis mon élection, j'ai participé à des dizaines d'élections complémentaires et générales. Une chose qui m'a profondément marquée, c'est d'entendre des gens, des citoyens, des électeurs dire de leur ancien député : Il a essayé de vendre la salade de son gouvernement, il n'a pas essayé de trouver des solutions à mes problèmes, il a essayé de me vendre son programme électoral. [...]

QUATRIÈME PLÉNIÈRE

FAUT-IL LIMITER LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE?



M. Nicolas Asselin
Président de la plénière
Président de l'Assemblée parlementaire des étudiants du Québec

Mesdames, messieurs, c'est pour moi un plaisir et un honneur de me retrouver en ces lieux où pendant 22 ans j'ai subi et fait subir aux autres les règles régissant l'exercice de la responsabilité et surtout de l'imputabilité ministérielles. C'est pourquoi j'ai intitulé mon texte : *De la nécessité de recentrer les responsabilités et l'imputabilité ministérielles sur la règle de droit, fondement de notre système démocratique.*

Personnellement, j'ai toujours été à l'aise avec ces règles et je n'ai jamais ressenti le besoin de limiter ou de modifier en profondeur leur champ d'application. Bien au contraire, il faut les renforcer, à mon avis. C'est que, à mon sens, la responsabilité et l'imputabilité ministérielles doivent être au cœur même de notre système démocratique. Dans ce système, il n'y a pas d'imputabilité sans responsabilité; il n'y a pas de responsabilité non plus sans mandat; et il n'y a pas de mandat fondateur ou créateur de devoir et de responsabilité autre que celui que le peuple confère à l'issue du processus électoral.

[...] Mais, tout d'abord, j'aimerais vous parler d'autres formes de responsabilité et de respect et d'imputabilité, non institutionnelles celles-là et non régies par des règles de droit, mais très réelles et qui façonnent tout aussi puissamment notre vie démocratique. C'est d'abord l'imputabilité devant son miroir le matin quand on se fait la barbe, pour un homme, sans laquelle il n'est pas possible de durer en politique. Est-ce qu'on est fier ou on a honte de ce que l'on est? Il y a l'imputabilité devant ses pairs, une sorte de code d'éthique non écrit propre aux parlementaires et qui transcende les lignes de parti. Son principe moteur est le respect de la parole donnée, et sa sanction, la perte de crédibilité. Si plus personne ne croyait personne à l'Assemblée nationale, notre système démocratique aurait un sérieux problème.



M. Jean Garon
Maire de la ville de Lévis
Ancien député de Lévis et ancien ministre

[...] Un bel exemple : la société civile, une forme de limitation de l'imputabilité ministérielle. [...] Prenons la société civile, une réalité relativement nouvelle dans notre système démocratique qui, de floue qu'elle était il y a quelques années, se codifie et s'institutionnalise de plus en plus. Pour avoir convoqué, pendant mon mandat de ministre de l'Agriculture, 19 des 40 conférences socioéconomiques tenues sous M. René Lévesque et avoir initié les états généraux de l'éducation, je suis un tenant de ces appels à des concertations et à l'engagement des partenaires dans les actions concrètes. Mais cela peut ou doit se faire en respectant la règle de la responsabilité et de l'imputabilité ministérielles.

[...] Prenons un autre exemple d'une situation où il faudrait mettre de l'ordre dans le qui fait quoi avant de vouloir délimiter les responsabilités et l'imputabilité ministérielles. Les municipalités peuvent adopter des règlements de contrôle intérimaire en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Est-ce au ministre responsable de la loi ou au tribunal à décider si ce règlement est légal? Le ministre le fait parce qu'il s'est fait donner ce pouvoir dans sa loi, mais sans lien avec un des principes fondamentaux de notre règle de droit, c'est-à-dire la nécessaire distance entre l'exécutif et le judiciaire. [...]



M. Victor Goldbloom

Ancien député de D'Arcy-McGee et ancien ministre

[...] Je pensais, en voisin intéressé, aux présidents américains que j'ai connus. J'en ai connu 14. En fait, j'en ai connu 12, les deux premiers, j'étais trop jeune pour avoir suivi ce qui se passait dans la politique américaine. Le président de ma jeunesse était Roosevelt, un homme pour qui j'ai eu et j'ai toujours un énorme respect. Son successeur est un homme qui a été un peu sous-estimé de l'opinion publique et de l'histoire, et c'est lui qui m'inspire ma réponse négative à la question d'aujourd'hui, parce que c'est lui qui a prononcé la phrase célèbre : « The buck stops here. » C'est à moi, l'ultime responsabilité, il n'y a personne à qui je peux la refile. Et il me semble que c'est indispensable, dans une société comme la nôtre, que nous sachions qui va dire, en fin de compte, « the buck stops here ».

Nous avons une certaine tendance, lorsque nous n'aimons pas ce qu'un ministre a fait ou dit, ce qu'un gouvernement a fait ou a dit, à réclamer l'intervention d'une autre autorité : il faut une enquête publique, il faut faire intervenir les tribunaux. Ce que nous faisons au risque de faire dire, comme on l'entend dans divers pays, que les tribunaux sont devenus des législateurs et ne se limitent pas à l'interprétation de la loi, mais interviennent d'une façon activiste.

[...] L'exercice de la responsabilité ministérielle est conditionné par la nature du régime, la nature du système parlementaire. Ici, au Québec, lorsqu'un projet de loi est présenté devant l'Assemblée nationale, c'est le ministre qui en est le parrain ou la marraine, et c'est le ministre qui ouvre le débat et clôt le débat. Dans un système où le ministre n'est pas député, ne siège pas à la Législature, non seulement il n'est pas en mesure de participer au débat entre législateurs, mais la société se trouve privée d'une chose qui, pour moi, est d'une importance capitale : la période quotidienne de questions. La responsabilité ministérielle se manifeste en réponse aux questions, et c'est un élément, pour moi, fondamental de notre système parlementaire. Plus que cela, ici au Québec, lorsqu'un projet de loi a été adopté en principe en deuxième lecture, il est envoyé, normalement, à une commission parlementaire pour l'examen article par article. Le ministre est là comme principal participant au travail de la commission parlementaire. [...]

M. Jean-Claude Rivest
Sénateur au Parlement du Canada
Ancien conseiller politique auprès de premiers ministres du Québec
Ancien député de Jean-Talon



[...] Il faut rappeler le système constitutionnel et juridique dans lequel s'exerce la responsabilité ministérielle au Québec et au Canada. Ce système est un système très défini, très déterminé, qui est le système britannique, qui a un caractère formel puisque la responsabilité ministérielle, dans ce système, s'exerce en regard du Parlement, des élus, de la confiance du Parlement. C'est formel, c'est académique et c'est même théorique, mais c'est fondamentalement la nature de notre système, et ultimement la responsabilité ministérielle ou gouvernementale est sanctionnée par l'électorat à la fin d'un mandat de gouvernement. [...] Dès lors que l'on pense à renforcer d'une façon significative ou à modifier d'une façon substantielle la pratique de la responsabilité ministérielle, je pense qu'on ne peut pas éviter de déborder dans la transformation elle-même de nos institutions parlementaires. Par exemple, si on avait des ministres qui n'étaient pas membres de l'Assemblée nationale, mais qui étaient simplement nommés par le premier ministre, comme dans d'autres pays, ça donnerait lieu à une tout autre réflexion au sujet de la responsabilité ministérielle. Nos ministres sont députés, sont membres d'un parti, font partie d'une équipe et d'un régime politique où il y a une prépondérance très, très grande du premier ministre en tant que définisseur des situations politiques et des programmes et aussi en tant que la personne que l'on sanctionne, que l'opinion publique sanctionne sur l'action du gouvernement, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas lieu de renforcer la responsabilité ministérielle, et elle l'a été d'une façon considérable.

[...] Je sais que le ministre de la Réforme des institutions, M. Charbonneau, a mis sur la table des propositions. Ça, c'est très bien. Mais, à l'intérieur du système actuel, je ne pense pas que ce soit possible de le faire – et cela vaut également pour la réforme des institutions. C'est que, derrière tout ça, il y a une culture politique, une historicité de la façon dont les citoyens perçoivent leur gouvernement, perçoivent la signification du geste quand ils élisent un député, ils élisent un gouvernement, comment ils ont la possibilité de le sanctionner. Je ne pense pas qu'on puisse modifier d'une façon artificielle ou même académique les institutions ou le rôle des institutions les unes par rapport aux autres sans que l'opinion publique puisse bien comprendre et bien suivre et même demander une réforme des institutions dans le sens d'un changement radical de système. [...]



CINQUIÈME PLÉNIÈRE

PEUT-ON RÉINVENTER LE PARLEMENT?



M. Stéphane Laforest
Président de la plénière
Président de la Commission des jeunes de l'Action démocratique du Québec

M. Richard Guay
Ancien président de l'Assemblée nationale
Ancien député de Taschereau



[...] Avant de remplacer un système par un autre dont on ne sait pas très bien ce qu'il serait ni comment il fonctionnerait, il faudrait peut-être y penser à deux reprises, parce que tout nouveau système que nous implanterions ne nous permettrait pas nécessairement d'avoir ces liens que nous avons, et qui peuvent être très féconds, avec d'autres Parlements. D'autant plus que le système parlementaire britannique peut évoluer de l'intérieur, et j'en veux pour exemple ce qui s'est fait en Australie. Une des thèses que j'ai lues depuis que je suis revenu, c'est que le système est figé, qu'il ne peut pas changer. Ce n'est pas vrai. Regardons simplement ce que les Australiens ont fait du système parlementaire britannique. Nous pourrions nous en inspirer largement.

[...] En Australie, qu'est-ce qu'ils ont fait? Ils avaient un Sénat comme on en a un à Ottawa, comme on avait un Conseil législatif ici, et, plutôt que de l'abolir comme on a fait ici, ils l'ont transformé et ils l'ont fait élire à la proportionnelle. Donc, une Chambre haute à la proportionnelle, sur une base régionale – qui était, soit dit en passant, la proposition de René Lévesque à son caucus lors du deuxième mandat du Parti québécois entre 1980 et 1985.

[...] Je rejoins en cela les excellents propos de mon ami Victor Goldbloom ce matin. Je suis tout à fait d'accord avec la sagesse d'un Parlement bicaméral. [...] Je pense qu'il y a une sagesse à y avoir un Parlement à deux Chambres, deux Chambres élues, pas nommées. Mais une deuxième Chambre élue à la proportionnelle compenserait le fait que l'Assemblée nationale ne l'est pas et créerait une légitimité qui ferait en sorte que le Parlement légiférerait plus lentement, mais certainement plus sagement.

[...] Le système électoral de l'Assemblée nationale, on lui reproche beaucoup de choses, et une chose qu'on ne peut pas lui reprocher, c'est de créer un gouvernement stable. [...] Mais, si on n'aime pas le système par lequel on

élit nos députés à l'Assemblée nationale, encore une fois, les Australiens nous montrent la voie. Ils ont changé le système électoral. Ils ont un système en vertu duquel, si vous avez cinq candidats dans votre circonscription électorale, vous choisissez de un à cinq, et ensuite on compte les votes. [...] S'il n'y a pas de majorité absolue, eh bien, le cinquième candidat s'enlève, et les bulletins qu'il a reçus comme premier candidat sont reportés sur les autres candidats pour lesquels il est le deuxième choix, et ainsi de suite jusqu'à temps qu'on obtienne une majorité absolue. Au fond, c'est le système français à deux tours ramené à un tour, et ça évitait de faire une deuxième tour.

[...] Il y a un récent sondage qui m'a beaucoup surpris : dans l'ensemble du Canada, le Québec est la province canadienne où la population est la plus sympathique au système parlementaire britannique. C'est le monde à l'envers, parce que ce système n'est pas nécessairement perçu en fonction de sa racine autant qu'en fonction des services qu'il rend à la population du Québec et qu'il a rendus au fil des années. On peut donc le transformer de l'intérieur, et je suggère qu'on retienne cette avenue : qu'on change de Parlement pour en faire un Parlement bicaméral.

[...] J'ai longtemps été personnellement favorable au système présidentiel américain. Je le suis beaucoup moins depuis quelques années. Ce système amène un maquignonnage constant où le président, afin d'obtenir la majorité, est obligé de se mettre au téléphone : Est-ce que j'obtiens un bureau de poste? Une base aérienne? [...]



M. Claude Ryan
Ancien chef de l'opposition officielle
Ancien député d'Argenteuil et ancien ministre

[...] Ayant été membre de l'Assemblée nationale pendant 15 ans et en ayant conservé un excellent souvenir, je suis heureux et honoré de participer à ce colloque, et je félicite l'Amicale des anciens parlementaires du Québec d'en avoir pris l'initiative.

[...] Je vous dirai d'entrée de jeu qu'il est sans doute possible de réinventer le parlementarisme comme on réinvente beaucoup d'autres choses aujourd'hui. Pour tenter de le faire, il faudrait cependant le vouloir. Or, je suis davantage intéressé, pour ma part, comme M. Guay, à chercher à améliorer notre système parlementaire qu'à tenter de le réinventer. Tel sera le sens de mon intervention.

De toutes nos institutions politiques, l'Assemblée nationale est probablement celle qui se prête le moins bien aux changements rapides et radicaux. Forte de plus de deux siècles d'existence, elle a survécu à de nombreuses tempêtes et su s'adapter à maintes situations inédites tout en conservant ses caractéristiques essentielles. C'est en grande partie grâce à cette continuité historique de son Parlement que le peuple québécois a pu évoluer depuis de nombreuses générations dans un climat où libertés, au pluriel, et stabilité, au singulier, politiques ont fait bon ménage.

À l'invitation du gouvernement, nous serons invités au cours des prochains mois à dire si nous aimerions troquer le régime parlementaire que nous avons pour un régime présidentiel. Tout en reconnaissant que le système présidentiel a des mérites importants, j'affirme tout de suite ma ferme préférence pour le maintien du système parlementaire. [...] Nous ne pourrions pas toutefois retenir uniquement ce qui pourrait nous plaire dans chaque système. À titre d'exemple, le choix du chef du gouvernement au suffrage universel est une caractéristique fondamentale du système présidentiel. Mais ce mode de désignation du chef du gouvernement est contraire à l'esprit du parlementarisme, selon lequel le pouvoir exécutif doit émaner du pouvoir législatif, lui être redevable de ses actes, conserver sa confiance pour se maintenir en selle.

L
E
S

M
O
N
D
A
N
I
T
É
S





[...] Le système parlementaire accorde aux acteurs politiques une marge non écrite d'initiative qui me paraît supérieure en profondeur à celle que permet le système présidentiel pour le règlement de problèmes difficiles comme celui de la légitimité du chef du gouvernement ou d'un groupe parlementaire. Même si ces choses ne sont pas toujours écrites, le système parlementaire établit un partage net entre les responsabilités des principaux acteurs. Les rôles propres du peuple, des élus et du gouvernement y sont définis par une longue tradition encore plus que par des textes. Ainsi que l'indique le nom du système, l'élément-clé de l'édifice est le Parlement, mais le peuple et le pouvoir exécutif y tiennent aussi un rôle majeur.

[...] Ayant siégé sept ans dans l'opposition, j'ai fait partie du gouvernement pendant neuf ans, je suis toutefois conscient des maintes faiblesses qui justifient des critiques dont il est l'objet. Les faiblesses me semblent être principalement les suivantes :

1. La composition de l'Assemblée nationale n'est pas le reflet fidèle de la volonté réelle de la population. [...] Mais l'inexactitude des résultats qu'il engendre n'est plus compatible avec les circonstances d'aujourd'hui.
2. Le contrôle exercé par le gouvernement sur la marche des travaux parlementaires est trop lourd. Il laisse trop peu de marge pour des initiatives émanant des parlementaires.
3. À l'intérieur des principaux groupes parlementaires, un contrôle trop serré est exercé par les appareils de chaque groupe et les partis qu'ils représentent.
4. La marge de liberté dont disposent les députés, surtout les députés ministériels n'ayant pas de fonction exécutive, est trop réduite.

Et, finalement, dans leurs aspects dont le public a davantage connaissance, les travaux parlementaires sont trop souvent dominés par la recherche du spectacle et par la routine. La période de questions, en particulier, ressemble souvent davantage à un cirque qu'à un exercice sérieux.

[...] Je favorise en plus la tenue de votes libres sur des projets de loi ou des motions ayant des implications significatives en matière de droits fondamentaux ou au plan moral ou religieux, de manière que chaque député puisse voter sur ces projets selon sa conscience. [...] Je favorise l'assouplissement de la discipline de parti dans les travaux et les commissions parlementaires, en particulier lors de l'étude détaillée des projets de loi, de manière que les députés puissent contribuer plus librement à la bonification de ces projets; [...] finalement, les appareils des groupes parlementaires devraient s'efforcer de favoriser au maximum la participation active de tous les députés aux travaux parlementaires. [...]



M^{me} Caroline St-Hilaire
Députée à la Chambre des communes du Canada



[...] Contrairement à ce que plusieurs pensent, les gens de ma génération se préoccupent beaucoup de la santé de notre démocratie, dont notre Parlement est l'un des éléments-clés. Certains rêvent d'une démocratie directe qui laisserait toute la place à ce qu'on appelle la société civile; d'autres voudraient que l'on assouplisse le carcan des lignes de partis; d'autres aussi souhaiteraient que l'on mette sur pied des référendums, des initiatives populaires; et d'autres enfin affirment que la démocratie n'appartient pas qu'aux élus.

[...] En ce qui concerne le Parlement, ce qui cloche, à mon avis, se regroupe essentiellement sous trois rubriques : la trop grande concentration du pouvoir aux mains de l'exécutif, un Parlement inadapté à l'évolution de la société actuelle et, finalement, le carcan de la partisanerie.

[...] Notre système doit s'adapter et permettre aux députés de jouer pleinement leur rôle de représentants du peuple, mais, pour ce faire, nous avons des responsabilités, nous, les parlementaires. Nous ne devons pas simplement prendre acte des volontés de l'exécutif et du gouvernement. Nous avons l'obligation de tenter d'influencer ces volontés, d'exprimer nos points de vue et, surtout, de garder le cap sur la défense des intérêts de nos commettants et de nos commettantes.

[...] Par ailleurs, nous avons la responsabilité d'adapter et de façonner le Parlement à l'image de notre société. Il faut donc rejoindre les jeunes là où ils se trouvent. S'ils sont fascinés par les communications virtuelles, alors il faut mettre l'accent sur le parlementarisme virtuel. Si les gens des régions éloignées ne se sentent pas concernés parce que Québec ou Ottawa, c'est trop loin, il faut déplacer le Parlement vers les régions. Par exemple, des commissions itinérantes ou encore la possibilité de présenter à distance un mémoire en commission via la technologie virtuelle, pourquoi pas? Peut-être faudrait-il aussi songer à une Chambre des régions vouée strictement à la défense de leurs particularités.

[...] Un autre grand problème que je perçois, c'est le carcan partisan. De la manière dont notre système électoral est aujourd'hui conçu, les gens votent beaucoup plus pour un parti et un chef que pour un député. Vous l'avez entendu ce matin aussi, la chose n'a pas que des désavantages, cela permet de bien situer les enjeux, de savoir clairement ce que chaque parti propose comme programme. En revanche, une fois les élections terminées, ce système partisan n'est pas sans dénaturer quelque peu l'essence du parlementarisme. Ce carcan partisan risque de reléguer les intérêts de nos électrices et de nos électeurs au second rang. Parfois, on a moins l'impression de parler au nom de celles et de ceux qui nous ont élus qu'au nom du parti politique.

[...] C'est depuis bien peu de temps que les femmes prennent part activement et un peu plus massivement à la vie politique. Pourtant, en démocratie, la notion de représentation est fondamentale. On dit souvent que le Parlement doit représenter la société. Par conséquent, pour représenter la société de la manière la plus juste possible, il faut que le Parlement puisse, par sa composition, refléter la diversité sociale. Alors, dans cette perspective, nous pourrions nous attendre à ce que les femmes, qui constituent 52 % de la population, soient en plus grand nombre au Parlement. [...]

SIXIÈME PLÉNIÈRE

À L'ÈRE D'INTERNET, VERS LA RÉSURRECTION DU CITOYEN?



M^{me} Marie-Claude Sarrazin
Présidente de la plénière
Secrétaire du conseil à la Fédération des femmes du Québec

M. Jacques Dufresne
Philosophe et écrivain



[...] Ma première question : La démocratie, lente par définition, peut-elle s'adapter au rythme d'Internet sans se dénaturer? Ma deuxième question : Le député pourra-t-il relever le défi de l'information dans ce nouveau contexte tout en continuant d'être à l'écoute de ses électeurs? [...] Ma troisième question : Le caractère international d'Internet ne nous oblige-t-il pas à repenser la notion de citoyenneté?

Alors, s'il me reste du temps, j'aborderai la question de la gouvernance. Vous avez peut-être noté, comme moi, que le mot « gouvernance » a remplacé le mot « pouvoir » au cours des deux dernières décennies. Pour quelle raison précise? Je suis persuadé qu'il y a une idéologie derrière ce mot de « gouvernance », qu'on nous impose souvent plus qu'on ne nous le propose, et qu'il y a une coïncidence tout à fait frappante entre le développement du réseau Internet et l'apparition de ce terme pour désigner ce qu'on appelait jadis le pouvoir.

[...] Lenteur de la démocratie. La démocratie est lente par essence. Elle est née en Grèce sous le signe de la lenteur, fondée et soutenue par des citoyens soldats qui, entre deux guerres, avaient beaucoup de loisirs.

[...] Il n'empêche que le progrès des moyens de communication, toujours caractérisé par l'accroissement de la vitesse, est étroitement lié à la démocratie, au point de se confondre avec elle aux yeux de certains. Il y a là un paradoxe auquel nous ne réfléchissons pas assez. La démocratie serait-elle dégénérée au point d'aimer le poison qui la tue, c'est-à-dire les médias rapides? [...] Internet n'est pas seulement rapide. Il n'y a pas d'acte fondateur peut-être dans toute l'histoire qui n'ait été plus autoritaire et plus arbitraire que celui d'Internet. [...] Internet a été entouré à sa naissance du mythe démocratique que vous connaissez. Internet allait permettre aux petits de se faire entendre au même titre que les riches qui possédaient les ordinateurs coûteux des années 1970. Vous souvenez-vous de ce que les fondateurs de Apple ont pu dire sur Internet comme outil démocratique? Et c'est ce mythe qui l'a emporté dans les mentalités sur les faits.

[...] À propos du défi de l'information pour les députés, j'ai deux propositions. La première consiste à demander aux chercheurs universitaires de présenter aux électeurs, pour les éclairer en période d'élection, un tableau comparatif qui mesurerait les aptitudes des différents politiques à s'informer pour bien gouverner. Parce que l'information me paraît être devenue, en politique, à cause même de la surabondance de l'information sur Internet, le facteur tout à fait déterminant.

[...] Mon autre suggestion, c'est que je ne peux pas imaginer qu'il n'y a pas de conflit de plus en plus déchirant dans la vie d'un député entre son obligation d'être à l'écoute de ses électeurs et son obligation de s'informer pour gouverner correctement. Et alors, je ne vois qu'une solution à ce problème qui va s'aggraver, c'est qu'il y ait de plus en plus de citoyens qui, de demandeurs de faveurs qu'ils étaient, se transforment en pourvoyeurs d'information. Et j'appelle de mes vœux une forme de participation aux partis politiques qui soit l'équivalent d'un don en argent mais qui consisterait à donner de l'information. [...]



M. Olivier Giscard d'Estaing (France)
Président du Comité d'action pour un Parlement mondial

[...] Je voudrais aussi que vous me permettiez de modifier le sujet que je vais aborder qui est celui *À l'ère d'Internet, vers la résurrection du citoyen?*, car j'étais convaincu que ce sujet serait parfaitement traité par le philosophe Jacques Dufresne et que, donc, je pouvais me permettre de vous parler d'un sujet voisin que j'appellerais *L'impact de la mondialisation sur l'action parlementaire*, ce qui est bien aussi un problème à l'ère de l'Internet. Parce que j'ai la conviction que, s'il y a un affaiblissement de la vie parlementaire nationale, c'est parce qu'elle échappe à l'influence de tous les facteurs de mondialisation sur lesquels elle n'a pas d'emprise, sur lesquels elle est mal informée et sur lesquels, finalement, elle n'est pas amenée tellement à parler.

[...] Mais il est certain que nous avons vécu, dans l'histoire de l'humanité, trois étapes fondamentales qui provenaient de nos moyens de communication qu'ont été l'écriture, l'imprimerie et maintenant ce dernier, l'Internet. Et, en réalité, il nous donne une dimension nouvelle dans le domaine du temps et de l'espace, c'est-à-dire que nous avons une information instantanée et mondialisée. Et c'est quand même ça qui affecte notre psychologie et les grandes décisions que nous devons prendre, le fait que maintenant nous voyons, nous avons vu en même temps les grands événements mondialisés. Je dirais que c'est la vraie leçon du 11 septembre dernier.

[...] Ma deuxième remarque, c'est qu'on dit souvent que le monde est devenu un village. Et, je dirais, c'est un village sans conseil municipal, ce qui veut donc dire anarchique, car nous n'avons pas de pouvoir qui traite de questions d'intérêt commun à l'échelon mondial.

[...] Ma troisième remarque, je voudrais vous parler de l'exemple européen, d'un effort de construction international, institutionnel, politique et parlementaire, puisque c'est le Parlement européen qui en est un résultat.

[...] Comment est-ce qu'on arrive à modifier les institutions? Est-ce qu'il faut des guerres? Est-ce que la volonté politique existe? Est-ce que ce sont des chefs d'État qui le font ou les pressions populaires ou les révolutions, comme nous en avons eu un certain nombre en France? Voilà comment cela s'est fait. Cela a été lancé par un discours de Churchill, à Zürich, le 19 septembre 1946, où il a lancé l'idée de faire les États-Unis d'Europe. Cela a été repris au Congrès de La Haye, le 10 mai 1948, qui a entraîné la naissance du mouvement européen et qui a fédéré toutes les organisations qui s'occupaient de ces préoccupations européennes et qui a entraîné la création de

la première institution européenne internationale, qui a été le Conseil de l'Europe. Puis, nous avons évolué. [...] Nous avons maintenant un Parlement européen, une Commission européenne, un Conseil européen et un système de décision et de législation.

[...] Ma quatrième remarque, c'est que, dans ce domaine dont je vous parle, il y a énormément d'initiatives, il y a des gestes à valeur symbolique. Je ne sais pas si vous vous rappelez le geste de Gary Davis, dans les années cinquante, qui déchirait son passeport américain en disant : Je suis citoyen du monde. La citoyenneté du monde, elle a commencé à exister. Vous avez des groupes de pression qui militent pour cela, vous avez notre comité pour un Parlement mondial, vous avez le Club d'Athènes, pour ne citer que lui. Et vous avez des associations pour la démocratie mondiale, et là aussi vous pouvez trouver sur des sites Internet beaucoup de documents. [...]

PRÉSENTATION DU RAPPORTEUR GÉNÉRAL

M. François Côté
Rapporteur général du colloque
Secrétaire général de l'Assemblée nationale



[...] Nous voilà presque arrivés au terme de ce colloque, à cette étape finale où nous pouvons, à mon sens, d'ores et déjà considérer que nous avons atteint les objectifs que les organisateurs avaient fixés. Le document de réflexion préparé par M. Gilles Lesage portait un sous-titre particulièrement pertinent : *Les défis et les espoirs du parlementarisme*.

Il est assez évident que des défis majeurs se posent. Vous les avez identifiés de manière réaliste et sans complaisance. Par contre, réaliste ne doit pas signifier défaitiste. Vous avez été également nombreux à le signaler. C'est sans doute là le sens du mot «espoirs» proposé par M. Lesage.

Pour les participants, le parlementarisme, institution séculaire, constitue toujours un élément essentiel de la démocratie. Cependant, confronté à de nouvelles forces particulièrement évidentes en ce début de siècle, tous conviennent qu'il a évolué et qu'il devra surtout continuer de le faire. La très grande qualité des débats qui ont eu lieu dans cette enceinte au cours des deux derniers jours nous montre clairement que des voies d'innovation sont possibles.

[...] Les plénières ont permis d'approfondir le portrait de départ tracé à grands traits (par la séance d'ouverture). La synthèse que nous pourrions faire à ce moment-ci s'organise autour de trois idées maîtresses. La première : la réforme du Parlement est une condition nécessaire à une revitalisation de nos institutions démocratiques, mais est-elle suffisante? Personne ne remet en cause le fait que nos systèmes parlementaires, à divers égards, soient perfectibles et nécessitent des ajustements pour diminuer les entraves au plein exercice du rôle du législateur.

[...] La deuxième idée maîtresse : les Assemblées législatives doivent se réapproprier et assumer leur rôle fondamental en tant que lieu où se définit le bien commun. M. Cassen a insisté sur le leurre que constitue à ses yeux la société civile. Celle-ci n'est que le champ où s'affrontent les intérêts particuliers, souvent d'ordre financier ou marchand. Or, on a souvent l'impression que cette société civile est légitimement investie d'un rôle de défense

du bien commun. C'est bel et bien la sphère politique qui s'avère la seule arène où peut se définir l'intérêt commun. Ce rôle, les Assemblées législatives doivent en prendre conscience et le reconquérir.

[...] Il se dégage enfin une troisième idée maîtresse à laquelle plusieurs intervenants se sont intéressés et qui nous fournit, encore là, d'autres pistes de solution. L'éducation constitue le premier outil de revitalisation des institutions démocratiques. Plusieurs des personnes qui ont pris la parole, lors de ce colloque, ont mentionné que le cynisme et la dévalorisation de leur politique proviennent en grande partie d'une méconnaissance de la population sur les institutions et leur fonctionnement. Dans ce cas, les députés ne sont pas à blâmer. Il s'agit carrément d'un problème de perception. D'ailleurs, dans les sondages ou les témoignages, les citoyens expriment le peu de crédibilité qu'ils accordent en bloc à la classe politique. Cependant, lorsqu'ils s'expriment sur leur député, celui qu'ils ont pu rencontrer, qui les a aidés, la perception est tout autre. Comme l'exprimait le professeur Rosenthal : C'est facile de blâmer une abstraction, quelque chose qu'on n'appréhende pas complètement.

[...] Je reprendrai en terminant l'essentiel d'une réponse fournie par M. Balthazar à la question du caractère irréversible du déclin du parlementarisme. M. Balthazar disait ne pas y croire simplement parce qu'on ne devait pas y croire, parce qu'on devait continuer de penser que des grands désirs naissent les grandes innovations. Cette conviction, nous devons, je pense, la faire nôtre et la partager le plus largement possible. C'est le souhait que j'émettrais en terminant cette présentation.

Enfin, il convient encore une fois de remercier chaleureusement l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et les organisateurs de ce colloque, plus particulièrement M. Pierre de Bellefeuille, qui en a eu l'idée. Merci également à tous nos conférenciers et conférencières.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE



M. Philippe Séguin (France)

Ancien président de l'Assemblée nationale française et ancien ministre

[...] Nous pouvons, je crois, discerner trois conditions au moins à remplir pour garantir l'authenticité démocratique d'un Parlement : les modalités de sa constitution, qui doivent assurer la réalité de sa représentativité; la liberté de son fonctionnement, qui doit être assurée; et enfin la consistance des pouvoirs qui lui sont effectivement dévolus pour assumer sa triple vocation : légiférer, et en particulier dans le domaine financier en votant un budget, débattre et contrôler.

[...] Or, cette crise, à quoi tient-elle? Lorsqu'on s'efforce de rester au niveau des causes spécifiques, on peut, je crois, en distinguer trois principales, dont l'intensité évidemment varie selon les pays et selon les régimes. La crise, dans ses fondements les plus anciens, elle tient d'abord au fait que la complexité croissante des décisions à prendre, l'internationalisation chaque jour plus grande des problèmes à résoudre – et elle ne date pas d'hier – la nécessaire rapidité qui doit commander l'action se sont traduites d'abord par une montée apparemment inexorable, inéluctable des exécutifs; des exécutifs dont il est pourtant piquant de constater immédiatement qu'ils se sont souvent retrouvés eux-mêmes, pour des raisons analogues, contournés, dominés, voire manipulés par de nouveaux pouvoirs concurrents parmi lesquels – mais il n'est pas le seul – celui de la technocratie.

[...] Du coup, certaines Chambres ne sont plus que des antichambres, la plupart des élus se trouvant réduits au rôle de gardiens de la fidélité des suffrages. Tout au plus, la Chambre assure-t-elle, dans ces cas, la sélection de quelques-uns des siens pour l'accomplissement de plus hautes destinées, et la réalité du dialogue en Chambre, demeurant souvent illusoire, se cantonne au tête-à-tête du gouvernement et de sa propre majorité, alors que l'opinion ne reçoit généralement, mais pas toujours, que celui de la majorité de l'opposition, tête-à-tête souvent artificiel quand il n'est pas factice tant il n'est qu'un rite obligé.

[...] J'imagine que ces observations peuvent choquer certains, et en particulier dans un pays appliquant un régime parlementaire à la britannique. Qu'on me pardonne. Mais, dans mes fonctions, j'ai visité et étudié une bonne quarantaine de Parlements. Ceux où j'ai le moins entendu les parlementaires exprimer des frustrations appartenaient à des régimes présidentiels de stricte séparation des pouvoirs.

[...] Alors, comment s'étonner dès lors que le débat politique transhume vers les médias, tant écrits qu'audiovisuels, et que les ministres, en tout cas chez nous, leur réservent si souvent la primeur de leurs décisions et de leurs idées? Comment s'étonner que la confrontation des points de vue ne trouve plus d'autres lieux pour s'exprimer, et encore cela ne dure-t-il que tant que les médias trouvent un public pour ce genre d'affrontements? En France, par exemple, les grandes émissions politiques ont été progressivement chassées des horaires de grande écoute et, du coup, pour continuer de paraître, le politique est contraint d'investir les émissions de variétés et de s'intercaler entre une chanteuse en vogue et un acteur de cinéma.

[...] Par le suffrage universel, la démocratie avait placé la politique au-dessus de tout en même temps qu'elle rendait impossible que tout fut politique, car la démocratie ne se mesure pas tant à l'aune de la séparation des pouvoirs qu'à celle de la distinction entre l'État et la société, au respect d'une ligne de partage invisible entre ce qui relève de la volonté générale et ce qui ne relève que de la volonté particulière, entre l'espace public et l'espace privé. La démocratie n'est pas tant un système politique où le pouvoir arrête le pouvoir qu'un système politique dans lequel la toute-puissance de la volonté générale est bornée par le pluralisme, par la liberté d'expression et de pensée, par l'égalité et aussi, pourquoi ne pas le dire, par le droit de propriété. Car il ne suffit pas d'instaurer le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ni d'organiser des contre-pouvoirs institutionnels pour bâtir une démocratie. En vérité, il n'y a pas de démocratie réelle sans culture démocratique, sans l'attachement largement partagé à des principes inviolables et sacrés qui garantissent le respect d'une certaine idée de l'homme.

[...] Du coup, la menace principale qui pèse aujourd'hui sur le suffrage universel, c'est l'abstention; la menace principale qui pèse sur le parlementarisme, c'est que, trop souvent, il ne se passe plus rien de décisif dans nombre d'assemblées parlementaires. Le vrai danger, c'est qu'au bout du compte seuls demeurent les rites et qu'on célèbre toujours la démocratie parlementaire alors que, dans nombre de pays, elle n'a plus de prise sur grand-chose.

[...] C'est précisément la situation à laquelle nous nous trouvons confrontés : la démocratie parlementaire est muée par la crise de la politique, par la perte de légitimité de la politique. À force de mettre en place trop de procédures et de règles pour empêcher la politique d'empiéter sur la société civile, on a fini par réduire dangereusement l'espace de la politique; à force de ne chercher qu'à limiter la puissance de la politique, on organise progressivement l'impuissance publique.

[...] Sans aucun doute, entre le suffrage universel et le marché, la démocratie a-t-elle besoin de nouvelles formes de participation, de médiation, de négociation, d'arbitrage. Faut-il pour autant faire le lit d'une démocratie virtuelle dans lequel le forum sur Internet vaudrait davantage que l'élection? Faut-il réduire la politique à un pilotage à vue

des intérêts particuliers au gré des mouvements de l'opinion, des sondages et de l'activité des groupes de pression? Ne nous y trompons donc pas, nous ne sommes pas du tout confrontés à un regain de faveur pour la démocratie directe. Il n'est d'ailleurs nullement question de référendum ou de mandat impératif ni de redonner la parole au peuple. Il n'est question que de corps intermédiaires, d'instances d'expertise, de groupes organisés, de communautés, d'associations qui ne doivent rien au suffrage universel et qui sembleraient tenir la légitimité du fait, précisément, qu'ils ne lui doivent rien. Et le phénomène reflète davantage dans son essence l'antiparlementarisme corporatiste de jadis que la pensée de Jean-Jacques Rousseau.

[...] Il revient d'abord au Parlement, aux parlementaires de contribuer à la revitalisation, à la renaissance de la démocratie. Car le monde a besoin de politique. Il a besoin de choix librement débattus. Le monde a besoin que la politique prenne son temps, celui de la maturation de la pensée, de la raison, plutôt que de laisser la politique se mettre au rythme effréné des marchés qui ne voient que l'instant présent et qui avancent au hasard, sans dessein et sans plan.

[...] J'ai déjà constaté que les régimes de stricte séparation des pouvoirs paraissent aujourd'hui susceptibles – mieux susceptibles, probablement – d'assurer cette liberté. Mais, si on ne veut y consentir, du moins faudra-t-il sans doute, dans les régimes parlementaires de type classique, que les règles des partis évoluent.

[...] La deuxième priorité me paraît résider dans le renforcement de l'exercice de contrôle : contrôle par le Parlement de l'action de l'exécutif dans le domaine international, dans le domaine de l'application de la loi, mais contrôle aussi – je vais oser le dire – de l'action législative du gouvernement. L'autonomie législative du Parlement en régime parlementaire est aujourd'hui un leurre.

[...] Pourra et devra donc se poser aussi le problème de la durée des sessions. Nombre de Parlements ne siègent que quelques mois par an. Or, si on peut comprendre qu'il y ait – comment dirais-je? – des saisons législatives, qu'il y ait des périodes pendant lesquelles on discute et on vote les lois, le contrôle, lui, ne s'accommode pas de cette discontinuité. Avant que je sois président de l'Assemblée nationale française, le Parlement ne siégeait en France que deux fois trois mois, par an. J'ai obtenu la création d'une session unique de neuf mois, je l'ai obtenue en posant une simple question qui doit être posée partout : Pourquoi ai-je le droit, en tant que député, d'interroger le gouvernement, donc de le contrôler en octobre, en novembre et en décembre, et n'ai-je pas le même droit en janvier et en février et en mars? [...]

M. Denis Hardy
Président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
Ancien député de Terrebonne et ancien ministre

[...] Il faudrait absolument, pour espérer que des changements se produisent dans la démocratie, dans la façon de vivre la démocratie parlementaire, il faudrait que de telles réflexions, délibérations et discussions franchissent les frontières des salles dans lesquelles elles se produisent, et sans vouloir encore répéter cette traditionnelle critique, je déplore que les médias accordent aussi peu d'importance à de telles délibérations comme celles que nous avons vécues.

On peut se demander : est-ce que c'est parce que la politique, la vie parlementaire a atteint un tel degré de désaffection au sein de la population que c'est la raison pour laquelle les médias ne s'y intéressent pas? Ou est-ce que c'est l'inverse, est-ce que c'est les médias qui, par une



espèce de paresse intellectuelle, une espèce de complaisance à l'endroit de ce qui est le plus facile, les médias n'accordent pas d'importance à de tels sujets, parce que, bien sûr, ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus excitant pour le lecteur moyen que le fruit de ces discussions? Mais, quand même, je pense qu'il serait très important que l'ensemble du public – parce que, la démocratie, c'est d'abord l'ensemble des citoyens – soit informé.

[...] Un autre aspect qui m'a particulièrement intéressé et frappé, c'est cette grande liberté d'expression, cette diversité d'approche, et parfois venant de mêmes familles politiques. On a pu voir que la réforme de la vie parlementaire, de la démocratie parlementaire va bien au-delà des lignes habituelles qui partagent les formations politiques. On pouvait voir des gens de même formation politique ou ayant appartenu à une même formation politique, arriver avec des visions bien divergentes. Ça aussi, je trouve ça intéressant, et ça pourrait peut-être inspirer les parlementaires qui siègent encore dans nos Parlements, cette liberté, en tout cas, vis-à-vis certaines questions.



M. Pierre de Bellefeuille
Président du colloque
Ancien député de Deux-Montagnes

[...] On a parlé dans ce colloque des empiétements de l'exécutif sur le législatif. Je voudrais dire que ces empiétements ont deux coupables. Le premier coupable, c'est l'exécutif, qui a envahi un terrain qui n'était pas le sien; le deuxième coupable, c'est le législatif, qui s'est laissé envahir, le législatif, qui a, je le crois, fort mal résisté aux empiétements de l'exécutif.

Je vais me prévaloir d'un hypothétique droit d'aïnesse et m'adresser quelques instants à l'aile parlementaire du Parti québécois, l'aile parlementaire actuelle, qui détient la majorité à l'Assemblée nationale, pour rappeler que, au conseil des députés d'il y a 20 ans, dont je faisais partie, il y a eu une petite révolution de palais. J'étais un des conspirateurs. Vous allez dire que ce que je vais vous dire, c'est de bien petites choses, mais je vais vous rappeler aussi que le diable est dans les détails et que le civisme, comme on l'a dit des milliers de fois, c'est une foule de petites choses. Alors, il ne faut pas mépriser les petites choses. Cette petite révolution de palais, ça a consisté en ceci que, à l'époque, le whip était président du conseil des députés. Alors, nous avons renvoyé le whip dans ses bureaux. Nous n'avons pas osé réclamer l'abolition du rôle du Père Fouettard, mais nous l'avons renvoyé dans ses bureaux et nous avons élu notre propre président au conseil des députés.

Il y a eu recul, mesdames et messieurs les députés actuels du Parti québécois. Il y a eu recul, parce que vous n'élisez plus votre président du conseil des députés, il est nommé, paradoxalement, par le gouvernement. Alors, je vous recommande fortement – petite chose, mais petite chose importante – de refaire cette petite révolution de palais et d'exiger – dans quelques jours, vous vous réunissez de nouveau en session parlementaire – d'élire le président de votre conseil des députés, et peut-être de lancer l'idée – je ne sais pas si ce serait trop demander que vous exigiez – lancer l'idée que le rôle de whip appartient à l'histoire. [...]

M^{me} Louise Harel
Présidente d'honneur du colloque
Présidente de l'Assemblée nationale
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve



[...] Mais qu'est-ce qui nous aurait amenés, et moi en tant que présidente de l'Assemblée nationale depuis peu – sept mois seulement – à souscrire avec enthousiasme au projet qui avait été enclenché par mon prédécesseur, de concert avec l'Amicale des anciens parlementaires? D'abord, cette idée que la démocratie, c'est un chantier qui est toujours inachevé, et cette idée d'une culture démocratique qui doit toujours être développée. Et justement, dans le renforcement de cette culture démocratique, il y a un aspect important, qui est celui de la transmission d'une mémoire et, en même temps, d'un débat qui, je pense, s'est tenu ici avec un franc-parler que souvent les anciens parlementaires seuls peuvent exercer. Et on l'a vu encore, disons, d'une façon manifeste à l'occasion de ce colloque.

Et j'ai tenu beaucoup cependant à ce que la jeune génération y soit représentée. Elle ne pouvait pas y être à titre d'anciens parlementaires ni y être non plus, sauf quelques exceptions, à titre de parlementaires en exercice, mais elle le fut, d'une certaine façon, par les présidentes et présidents de plénières qui sont soit impliqués à titre de président de leur commission jeunesse des partis respectifs ou à titre de leader étudiant ou de leader du Mouvement des femmes.

[...] Combat également encore récent pour s'assurer de conditions de financement démocratique. Vous disiez, M. Séguin, combien il était important d'avoir comme condition une représentativité qui ne mette pas en cause les décisions qui sont prises comme l'étant par des personnes qui appartiennent à des clubs privés. Cette loi sur le financement démocratique adoptée en 1977, ici même, à l'Assemblée nationale du Québec, a été un des plus beaux héritages que nous aura laissé feu René Lévesque, mais aura surtout permis de transformer la composition de la classe politique pour s'assurer qu'il y ait plus de femmes et plus de jeunes, qui ont moins accès aux pouvoirs financiers. Donc, combat inachevé, et qui a toujours besoin d'être activement transmis aux générations qui nous suivent également.

[...] Et c'est un devoir qui nous incombe justement de rappeler que la démocratie, c'est un chantier inachevé, de rappeler aux jeunes générations qu'ils ont des défis et que ces défis, ils le savent aussi, les défis de leur époque ne sont pas des défis insurmontables, que ces défis des générations qui nous ont précédés, par exemple notamment ceux qui ont lutté dans un cadre colonial, étaient aussi des défis dans une époque d'adversité très grande, et qu'ils ont eu du courage, et qu'il faut avoir du courage à chaque époque.

[...] Mais effectivement, ce qui est peut-être le plus important dans une société ne se légifère pas : la fraternité, l'hospitalité, la générosité, et ça se transmet cependant, et nous pouvons organiser des conditions favorables à la transmission. Ça se transmet de génération en génération. Et ce que je trouve le plus exaltant dans ce métier de parlementaire, c'est justement d'avoir la conception d'une course au flambeau où chaque génération va le plus loin dans cet espace de démocratie et de liberté, pour permettre à celle qui la suit aussi d'être capable de relever les défis de son époque.

LES AMICALISTES ET D'AUTRES NOUS PARLENT

Extraits des entrevues réalisées
par M. André Gaulin lors du colloque.

M. Jean-Louis Béland **Ancien député de Lotbinière**

« Le colloque est très intéressant. On y explore de nouvelles avenues par le fait que, justement, il y a des personnes qui viennent d'autres pays. Chaque pays est très différent quant à son parlementarisme, c'est ça qui est très intéressant. Je pense que l'organisation de ce colloque fut une nécessité. »

M. Lévis Brien **Ancien député de Rousseau**

« Je trouve le colloque intéressant. Ce qui a retenu mon attention, c'est surtout la conférence de Matthias Rioux. Je suis un partisan d'un député avec le plus de pouvoirs possible, le plus de ressources matérielles possible, autant dans son comté qu'au Parlement. Ce n'est pas normal qu'actuellement l'on retrouve, par exemple, au Parlement une secrétaire qui travaille pour trois députés, ce n'est pas normal que l'on retrouve dans un comté de 45, 50, 55 mille de population seulement un petit personnel politique d'une ou deux personnes. Le député doit avoir les pouvoirs, l'argent, les employés nécessaires pour vraiment bien représenter le peuple qui l'a élu. »

M. Jean-Paul Champagne **Ancien député des Mille-Îles**

« Je trouve que ce colloque est excellent pour donner une image valorisante de l'Amicale. Il y avait, dans la tête de certaines personnes, le rêve d'avoir un colloque international sur le parlementarisme. C'est fantastique d'avoir pensé à ça. Certains voyaient peut-être dans notre Amicale un endroit où le social dominait. Avec ce colloque, on voit que c'est aussi un lieu de réflexion, de prises de positions, une tribune qui va faire en sorte que des anciens élus vont apporter des points de vue à la société québécoise.

« En écoutant ce qui se passe ailleurs, des fois, ça fait réfléchir. J'entendais, par exemple, le personnage qui a parlé de l'Union européenne, une Union qui n'a peut-être qu'une vingtaine d'années d'existence, et déjà on fait des suggestions de réformes. Alors, si c'est ça, changer des régimes, faut-il faire en sorte qu'ils soient réellement à notre image, à notre convenance, selon notre démocratie, selon nos habitudes, pour ne pas arriver à la fin et dire, après cinq ans d'existence, qu'il faut tout remettre en question. Il faut y aller d'une façon très sage, y aller par étapes, avec beaucoup de consultations, et je m'aperçois aussi qu'il ne faut pas tout chambarder, loin de là. »

M. François Cloutier **Ancien député d'Ahuntsic et d'Acadie** **et ancien ministre**

« C'est un grand succès tant par la qualité des communications que par l'efficacité de l'organisation. J'ai assisté à de très nombreuses réunions dans ma vie, c'est certainement une des plus intéressantes. Les organisateurs ont su créer un climat convivial rarement rencontré. Bravo aux présidents et à leurs collaborateurs. »

M^{me} France Dionne **Ancienne députée de Kamouraska-Témiscouata**

« Dans un premier temps, je pense que c'est un moment important pour réfléchir sur le parlementarisme, sur la place des élus dans la société et à l'Assemblée nationale. En ce sens-là, je pense que tous les conférenciers ont apporté des notions qui sont importantes dans la réflexion, et on se rend compte que le problème des parlementaires et des élus est le même un peu partout à travers le monde. Je pense que ce colloque va servir beaucoup les

Québécois dans les recherches de nouvelles solutions pour que la place des parlementaires soit celle qu'ils doivent avoir, compte tenu des défis de l'avenir. »

M. Gilles Grégoire
Ancien député de Frontenac

« Je trouve que ce colloque est un succès. Il va y avoir des changements, c'est ce à quoi je m'attends. L'Amicale était l'organisme le mieux préparé pour faire un colloque comme celui-là. Peut-être que l'on voulait nous parler du parlementarisme au XXI^e siècle, mais peut-être que ceux qui ont discuté de ce sujet-là étaient plus dans le ton du parlementarisme d'il y a 40 ans, d'il y a 30 ans ou d'il y a 20 ans, plutôt que dans le parlementarisme qui s'en vient dans 20 ans, 30 ans ou 40 ans. »

M. Jean-Pierre Jolivet
Ancien député de Laviolette
et ancien ministre

« Je pense que c'est un colloque qui va être très fructueux. Beaucoup d'idées ont été lancées, on a discuté énormément du travail du député. Je haïss tellement le mot « rôle » du député, comme si c'était un jeu. Non, ce n'est pas un jeu, c'est un travail. Ce qui me débîne un peu, c'est de voir que ce qui se passe à l'Assemblée nationale, ce qui passe à la télévision donne une image totalement différente du travail que fait un député, un travail intense et sérieux.

Est-ce que l'on doit réformer le système dans lequel nous sommes au niveau du Parlement? Est-ce que l'on doit changer le régime parlementaire? Toutes ces questions-là reviennent depuis longtemps, avec beaucoup de commissions. J'ai même participé à l'époque, avec Roland Dussault, à un travail sur la réforme électorale et parlementaire. Je viens d'avoir le rapport Pinard, on en parle beaucoup, mais on n'aboutit pas. Même à l'époque de M. Lévesque, ça n'avait pas abouti. Je crois que les réflexions qu'on a faites dans le passé commencent à porter fruit. Avec la réflexion d'aujourd'hui, quand on aura colligé l'ensemble des données de ce colloque, je suis sûr qu'on va passer à l'action, et c'est ce que je souhaite. »

M. Étienne Knoops
Membre de l'Association des anciens
parlementaires francophones de Belgique

« Nous ne sommes pas encore tout à fait à la fin, puisqu'il faut attendre la fin, les conclusions, mais c'est un colloque très intéressant. Très intéressant, je crois, pour tous les participants, chacun étant venu y donner ses connaissances, son expérience de la vie parlementaire. Très intéressant aussi pour les Québécois qui peuvent apprendre des choses venues de l'extérieur, et on sait que nos amis Québécois apprennent bien et apprennent très vite. Mais très intéressant pour nous aussi, car il y a ici une vraie vie parlementaire, mais aussi un problème de la reconnaissance de l'utilité du Parlement qui existe aussi chez nous. Il n'y a pas eu de sondage comme au États-Unis, mais je suis persuadé que deux ou trois personnes sur dix diraient que le Parlement n'est plus très utile chez nous.

« Par ailleurs, je pense que les anciens parlementaires étaient les mieux placés pour parler du parlementarisme de demain. Nous avons aussi une Amicale des anciens parlementaires en Belgique, et l'on peut, en tant qu'anciens parlementaires, gommer, c'est-à-dire effacer certaines oppositions tout à fait normales de partis et discuter plus librement, et peut-être aussi plus efficacement, de choses à faire. Comme nous sommes anciens, certains d'entre nous ont tendance à embellir le passé. Je ne suis pas de ceux-là, je crois que les choses sont différentes aujourd'hui, mais que nous pouvons aider les parlementaires actuels à faire mieux demain. »

M. Louis-Philippe Lacroix
Ancien député des Îles-de-la-Madeleine

« Je trouve le colloque très intéressant, très instructif. Aujourd'hui, particulièrement, parce qu'on parle du pouvoir de l'exécutif, des avis des députés, de la ligne de parti. Franchement, c'est quelque chose, quand on a vécu ça, là, et qu'on en réentend parler. La démocratie, naturellement, on vit ça chacun à sa façon, dans les différents pays. Si la démocratie n'est pas le meilleur système de gouvernement, disait quelqu'un ici, on peut dire que c'est le moins pire. Ça dit ce que ça veut dire, c'est un bien précieux. »

M. Yvan Loubier
Député à la Chambre des communes
du Canada

« Je trouve ce colloque fort intéressant. La problématique qui est discutée depuis deux jours en est une qui est réelle. Moi, je vis ça à tous les jours depuis neuf ans. La place des députés? Leur pouvoir dans le système actuel? Le parlementarisme dans l'avenir? On pose ce genre de questions-là continuellement. Et, en plus, avec la mondialisation, je pense que c'est déjà là une bonne occasion pour réfléchir à notre avenir, parce que l'on ne sait plus vraiment où se situer par rapport à tout ça. Je trouve qu'il y a eu une qualité remarquable des conférenciers depuis deux jours. J'ai appris beaucoup. J'ai eu des éléments qui m'ont éclairé dans ma réflexion, qui vont me stimuler à poursuivre, parce que c'est un combat qu'on doit mener comme parlementaire. Je crois au Parlement, je crois au parlementarisme, au rôle des députés. Et j'encourage l'Amicale à poursuivre cette réflexion, parce que l'on a besoin de ce genre de forum-là qui réunit toutes sortes d'expériences. »

M. Norman MacMillan
Député de Papineau

« Je trouve ça formidable. Cela me donne une chance d'écouter ce que les gens pensent sur ce qui se passe à l'Assemblée nationale. On voit que les gens veulent avoir une ouverture plus grande à l'Assemblée nationale, que le député devienne plus libre dans ses pensées. Je ne suis pas d'accord avec tout ce que dit M. Lesage, mais il devrait y avoir un thème à tous les ans à l'Amicale, trouver quelque chose pour aider à développer, avoir une meilleure démocratie, avoir un meilleur rôle à jouer comme député.

« L'Amicale joue un rôle très important, faut que ça demeure pour donner une chance aux anciens députés de continuer à s'impliquer dans la démocratie au Québec, et cela donne également une chance aux actuels députés de parler avec nos anciens collègues et trouver ensemble de nouvelles idées. L'Amicale doit continuer absolument. »

M. Gilles Morin
Membre de l'exécutif de l'Association des
ex-parlementaires de l'Ontario

« Je trouve ce colloque excellent, vous savez. D'ailleurs, on va apprendre énormément avec les membres de votre Amicale. Nous avons d'ailleurs créé notre propre association récemment. Ce qu'on veut faire, c'est d'être capable de nous associer avec vous et de le faire non seulement entre le Québec et l'Ontario, mais aussi avec d'autres provinces, parce qu'une fois que nous avons quitté notre poste de député, on a encore énormément d'idées, et il faut aller chercher cette richesse pour aider nos gouvernements, peu important lesquels, parce que nous sommes devenus des « experts » dans le domaine de la politique. Comme on n'oublie pas nos morts, ça devrait être la même chose pour les députés, parce que nous sommes des soldats du parlementarisme. Il faut reconnaître le beau service rendu par eux, les regrouper. C'est là que je vois le but d'une association. »

M. Jérôme Proulx
Ancien député de Saint-Jean

« Ce colloque est très bien organisé, avec un service d'accueil remarquable. Au début, j'étais un peu sceptique, mais c'est eux, Pierre de Bellefeuille et Denis Hardy, qui y ont cru et se sont engagés, ont mené ce colloque jusqu'au bout. C'est une rencontre de réflexion remarquable dont le Québec avait grandement besoin à l'heure actuelle. »

M^{me} Aline Saint-Amand
Ancienne députée de Jonquière

« Je peux vous dire que, pour moi, non seulement en tant que membre de l'Amicale, mais en tant que membre du comité organisateur, c'est l'aboutissement de longues périodes de réflexion, de mise en place qui nous semblaient ne jamais devoir aboutir, particulièrement suite aux événements du 11 septembre dernier. Alors, je peux vous dire que je suis dans un état de grande satisfaction. D'abord, le niveau des débats m'a, je ne devrais pas dire m'a

surprise, mais ce qui m'étonne, c'est la franchise avec laquelle chacun des thèmes est abordé. Ici, il n'y a pas de langue de bois. Les gens se disent les vraies choses comme elles doivent être dites, et cette grande franchise-là est extrêmement valorisante en regard du travail que cela a nécessité et en regard du but poursuivi. Est-ce que vous me permettez de formuler un souhait? Maintenant que je laisse tomber les armes après la tenue du colloque, je formule le souhait que l'Amicale ne laisse pas tomber le suivi de ce colloque. Il va y avoir évidemment les *Actes du colloque* qui seront publiés incessamment, plusieurs débats vont s'engager dans les prochaines semaines, les prochains mois, au cours des années qui viennent, et l'Amicale doit, à mes yeux, obligatoirement être de ce débat-là, forte des recommandations, de la réflexion et des discussions qui auront eu cours pendant la tenue de ce premier colloque sur le parlementarisme au XXI^e siècle. Alors, je trouverais dommage que l'Amicale laisse dans les mains d'autres organismes ou d'autres instances le soin d'être porteur de ce défi. »

M^{me} Céline Signori
Ancienne députée de Blainville

« J'ai trouvé toutes les interventions très intéressantes. Il y a eu un paquet de bonnes idées, ma peur, c'est que toutes ces belles recommandations meurent sur les tablettes, comme on a vu du temps où j'étais députée. Celle que je crois qui devrait être la plus retenue, c'est, pour les commissions parlementaires, de laisser aux députés la chance de discuter sans les contraintes de la présence du ou de la ministre responsable du projet de loi et sans que les députés soient accusés d'être contre leur gouvernement s'ils ont des idées différentes lors de la discussion des projets.

« Je pense que l'Amicale devrait avoir un rôle de plus en plus important à jouer justement pour corriger les choses que la société reproche aux politiciens. C'est peut-être le rôle de l'Amicale des anciens de voir à ce que les choses qui peuvent être améliorées en dehors du contexte du Parlement le soient. »

M. Guy Tardif
Ancien député de Crémazie
et ancien ministre

« Je trouve que c'est une heureuse initiative de l'Amicale. Je ne vois pas qui aurait pris cette initiative-là, à part justement un groupe d'ex-parlementaires. Ça fait un peu désabusé ou amer de leur expérience, mais, pour la plupart, c'est avec un souci réel d'améliorer le fonctionnement du parlementarisme. C'est sûr que l'on écoute les gens parler de l'exécutif qui a pris trop de place par rapport au législatif, c'est un vieux débat. Mais, pendant que vous débattiez sur l'érosion du pouvoir législatif aux dépens de l'exécutif, les multinationales, les compagnies vont décider de plus en plus à la place des gouvernements.

En d'autres termes, le député se plaint qu'il a un rôle trop minime par rapport au gouvernement, et le gouvernement lui-même se plaint de la même chose, esclave de décisions prises au nom de la triple liberté que quelqu'un évoquait hier : liberté de la circulation des biens, des personnes et des capitaux. Une compagnie peut s'estimer lésée non pas dans les faits, mais même potentiellement, par une décision gouvernementale et elle peut poursuivre l'État. Ça, c'est infiniment plus grave que la sempiternelle opposition députés-ministres, parce que les élus passent d'un régime à l'autre, mais les accords internationaux sont là et restent. Et, généralement, quand on intervient dans ces accords, c'est pour les alourdir, les amplifier, de sorte que l'on est pris, aujourd'hui par exemple, avec des accords qui ont été signés il y a 15 ans, il y a 20 ans, et tout le monde dit : Là, on ne peut rien faire, ce sont des accords internationaux. On en prend pour notre rhume.

C'est ça, pour moi, le débat de l'avenir, penser à ce qui nous pend au bout du nez avec la mondialisation des accords internationaux. Pour moi, c'est ce que je retiens surtout de ce colloque. »

À TRAVERS LE COURRIER REÇU...

Dear Pierre, Dear Denis,

The United Kingdom delegation to the recent Québec parliamentary symposium benefitted from and very much enjoyed the event which you so ably and hospitably chaired. We are most grateful to you for including us. We found the experience valuable and congenial, and have taken away much to ponder. We shall watch developments in Québec with much interest, and remember our visit fondly. Thank you all very much indeed. May we congratulate you on an imaginative conference.

David Marshall, MP
Commonwealth Parliamentary Association
Westminster, London

A brief note to express appreciation for the courtesies extended during the recent conference. The conference was most interesting and informative.

The Rev. Canon Derwyn Shea, Chairman
Ontario Association of Former Parliamentarians, Toronto

Mon mari et moi, on tient à vous remercier de votre accueil généreux et de votre chaleureuse assistance avant et au cours de notre séjour au Québec pour le colloque. Veuillez remercier également votre équipe qui nous a fourni le transport et nous a emmenés partout et a facilité notre participation au colloque.

Dr B.L. McLane-Iles
Professeure de langue et de littérature française et québécoise
Truman State University
Kirksville, Missouri, USA

M. Denis Hardy,

À titre d'ex-parlementaire fédéral et délégué de l'Association canadienne des anciens parlementaires au sein du dernier colloque, je tiens à vous remercier, M. Hardy et M. Pierre de Bellefeuille, pour la réussite de ce grand rassemblement. J'inclus ici tout ce personnel d'encadrement anonyme et effacé, mais combien aimable et empressé à notre égard. L'organisation, le déroulement des travaux ainsi que les « à-côtés » sociaux de cette session auront permis, je pense, de constater la similitude des problèmes rencontrés dans les divers Parlements, en même temps qu'ils auront favorisé des rapprochements, sinon personnels du moins « professionnels », compte tenu de leur passé d'ex-parlementaires.

Je formule le vœu que les vœux émis, tout au moins les constats évoqués pour une amélioration de la pratique démocratique trouveront une suite dans les divers Parlements du monde, grâce aux réflexions poussées, aux interventions « locales » de ces délégués d'ici chez eux.

J'irai plus loin. Je souhaite vivement qu'une suite ou même un suivi soit amorcé et mené dans les deux prochaines années, par la répétition de ce colloque qui pourrait témoigner des interventions faites et des modifications apportées dans les pays représentés à Québec. Au moins pour une partie d'un prochain colloque.

Quant à moi, je ferai les interventions qui s'imposent auprès de qui de droit pour appuyer concrètement un autre pareil colloque international, que ce soit ailleurs dans le monde, ou ici au Canada. Ce fut une opération bien réussie.

Yvon Côté
Délégué de l'Association canadienne des ex-parlementaires, Ottawa

Dear Pierre and Denis,

Thank you for such a fine conference - the preparation, the broad panoply of speakers, the keeping on time, the lunches, the dinners, the documents, the chance to take part and all the details. Of course, the essence is in the detail and thus the great success. Congratulations and many thanks for the care in everything you did.

I am also proud of l'Amicale.

William Tetley
McGill University, Montréal

Je veux joindre mes remerciements et mes félicitations à ceux qui vous ont déjà été adressés publiquement, samedi matin, par notre ami Pierre de B., le valeureux président du colloque. Tout au long du colloque, j'ai ressenti la gentillesse et l'efficacité de toute l'équipe, sa politesse et sa disponibilité envers tous les participants.

Je vous prie de transmettre à toutes vos concoeurs et à tous vos collègues notre gratitude et nos mercis sincères. Bravos et félicitations!

Gilles Lesage
Conférencier, journaliste

Monsieur le président de Bellefeuille,

Je tiens à vous féliciter pour la réalisation du colloque. Cet événement nous a permis d'être les témoins privilégiés de délibérations fort intéressantes, tout en stimulant ceux et celles qui travaillent à propager une meilleure connaissance des institutions parlementaires.

Je vous prie de transmettre toutes nos félicitations aux membres de l'Amicale qui ont œuvré à faire du colloque un franc succès.

Raymond Brouillet
Premier vice-président de l'Assemblée nationale
Vice-président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

**CE QU'ILS ONT ÉCRIT
DANS LE LIVRE D'OR DE L'AMICALE**

« *Con gran aprecio para Quebec, por su activismo en favor de la democracia y la valoracion de sus voces latinas. »*

Beatriz Paredes

* * *

« *À celles et ceux qui ont la démocratie à cœur et à fleur de peau, je dis BRAVO pour l'organisation de ce colloque. »*

André Boulerice

* * *

« *Bon succès à l'ouverture de toute démocratie. »*

Monique Gagnon-Tremblay

* * *

« *Le passé n'éclairant plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres »*, disait Alexis de Tocqueville. Il revient à nous et à nos enfants d'éclairer ces ténèbres, et ce colloque y aura contribué, du moins je le souhaite. »

Serge Cantin

* * *

« *La démocratie représentative est indissociable de la démocratie participative que vit le Parlement! Et celui du Québec en particulier. »*

Bernard Cassen

* * *

« *La démocratie parlementaire, c'est de l'oxygène pour une société vivante. »*

Matthias Rioux

* * *

« *Vive la démocratie... et puisse l'Assemblée nationale du Québec la faire vivre encore davantage. »*

Louis Balthazar

* * *

« *Many thanks for your hospitality and the opportunity to participate in this most impartial discussion on Parliamentary democracy. »*

Denis Marshall

* * *

« *I am honored to have been here in Quebec to meet with so many members of Parliament. »*

Alan Rosenthal

* * *

« *C'était le plus grand plaisir pour moi d'y participer. Très intéressant, un honneur!* »

Prachi Shah

* * *

« *Je vous remercie pour l'invitation et pour l'initiative de l'organisation de ce colloque. »*

Nathalie Rochefort

* * *

« *Un « affront » des médias : au poteau !!! »*

Gilles Lesage

* * *

« *Très heureux d'avoir participé et contribué à ce colloque. Bravo à l'Amicale!* »

Jacques Brassard

« Travaillons à revaloriser le parlementarisme pour les jeunes qui sont notre relève! »

Steve Leblanc

* * *

« Expérience enrichissante, beaucoup de sagesse ici, on devrait le faire plus souvent. »

Nicolas Asselin

* * *

« Un retour toujours aussi fascinant à l'Assemblée nationale du Québec. »

Jean-Claude Rivest

* * *

« Quel honneur d'être parmi ces invités et ces parlementaires! Merci de ce privilège. »

Caroline St-Hilaire

* * *

« Félicitations à l'Amicale des anciens parlementaires du Québec pour le colloque qui aura permis des échanges stimulants et très concrets sur l'avenir du parlementarisme. »

Claude Ryan

* * *

« Heureuse initiative que ce colloque. Bravo à l'Amicale! »

Richard Guay

* * *

« Je vous remercie et vous félicite pour ce colloque. Je vous remercie tout particulièrement pour avoir permis la participation de jeunes à cet événement. À la relève de profiter de l'enseignement de nos bâtisseurs! »

Stéphane Laforest

« En remerciement et en souvenir de ce colloque qui a abordé de manière remarquable les grands problèmes de notre démocratie mondiale. »

Olivier Giscard d'Estaing

* * *

« Merci de m'avoir donné l'occasion d'exercer en notre magnifique Assemblée nationale. »

Marie-Claude Sarrazin

* * *

« J'ai été touché par la beauté de ce lieu qui a réveillé mes plus chers souvenirs de notre histoire. »

Jacques Dufresne

* * *

« Avec ma gratitude pour l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et ma considération pour le travail si utile qu'elle accomplit. Bien cordialement. »

Philippe Séguin

* * *

« Je veux particulièrement souligner la grande qualité des échanges et de la réflexion au cours de ce colloque. »

François Côté

* * *

« À l'occasion de l'organisation du colloque sur le parlementarisme au XXI^e siècle, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec a démontré la nécessité de se servir de l'expérience du passé pour inspirer l'avenir. »

« Merci au président de l'Amicale, M. Denis Hardy, et au président du colloque, M. Pierre de Bellefeuille. »

Louise Harel

Réflexions d'une participante, politologue
Sylvia Nadon

Disons-le d'entrée de jeu, ce premier colloque organisé par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, qui s'est déroulé au Parlement dans les jours précédant la fête de l'Action de grâces, s'est avéré être le plus bel événement du genre auquel on puisse assister. Je le décrirais comme un bijou dans un écrin, le bijou étant bien sûr les présentations de très haut niveau des conférenciers invités, l'écrin, l'historique salle du Conseil exécutif, lieu des assises.

Ce qui donnait à ce colloque une valeur unique était le fait que presque tous les conférenciers et participants étaient ou avaient été des élus, du Parlement du Québec, du Parlement fédéral, de ceux de plusieurs autres provinces canadiennes, et de Parlements étrangers. Cela donnait un poids énorme aux opinions émises. Pour les quelques non-élus présents, conférenciers ou participants, cette particularité faisait de nous des spectateurs d'un rare événement : c'étaient eux les spécialistes, eux qui parlaient en vertu de l'autorité conférée par leur expérience parlementaire, toutes tendances confondues. Renversement de situation par rapport à ce qu'ils connaissent au cours de leur vie publique où on oppose constamment le politicien à l'universitaire et au technocrate, le premier, censément profane, les seconds, censément experts.

On peut avoir un Parlement sans démocratie, mais on ne peut avoir de démocratie sans Parlement, nous a rappelé un conférencier. Une démocratie est fragile par essence, a-t-on souligné, et elle a besoin d'être repensée, améliorée et mise à jour, de même que le Parlement qui l'incarne. De là la pertinence d'un tel colloque, notamment ici, à quelques mois des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques. On le voyait clairement ou en filigrane tout au long des assises, tout tourne autour du rôle de l'élu de première ligne, le député. Son rôle subit de

constantes attaques que des correctifs, comme des responsabilités accrues dans les commissions parlementaires par exemple, ont été impuissants à contrer. On a délocalisé le pouvoir du député, donc du Parlement, a mentionné un conférencier, et il s'agit « de remettre l'église au centre du village » selon le terme utilisé par le représentant du Premier ministre. Pour cela, on a avancé nombre d'idées, jusqu'à celle de reconstituer le Conseil législatif, mais par des membres députés qui seraient élus régionalement. S'il y a eu des réformes parlementaires depuis la réforme de 1982, rappelait le président du colloque, il y en aura bien d'autres encore. Le sujet ne s'épuisera pas de sitôt et des discussions comme celles-là sont précieuses pour les préparer.

Je ne peux conclure ces réflexions sans souligner l'initiative d'avoir fait présider chaque séance par la relève, des jeunes déjà aguerris à la vie publique par leur rôle à la tête de divers organismes sociaux. Nous avons ainsi devant nous, comme témoignage de continuité, trois générations de personnalités : les anciens parlementaires, ceux qui nous représentent en ce moment et ceux qui vont le faire.

Le colloque sur le parlementarisme au XXI^e siècle, loin de n'avoir été qu'un exercice académique, comme ne l'aurait pas voulu le président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, a été l'occasion d'un ressourcement incomparable sur les difficultés de la vie parlementaire actuelle et sur les moyens de les résoudre. Ce fut un événement réussi à tous points de vue. Davantage d'invités auraient dû être présents, comme il l'a délicatement souligné. Oh! Comme les absents ont eu tort! Mais c'était une première. Il faut espérer qu'il y en aura d'autres, il doit y avoir une suite, et une suite avec une plus large diffusion.

RECONQUÉRIR LA PLACE CENTRALE DU PARLEMENT DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE

Au colloque d'octobre 2002, un fort consensus s'est dégagé des délibérations des délégués : il est impératif que les Parlements reprennent la place centrale qui est la leur dans la vie démocratique, confrontés qu'ils sont à des exécutifs qui les marginalisent et à une mondialisation qui déplace les centres de pouvoir. Plusieurs participants ont identifié la place prépondérante du premier ministre dans le système parlementaire britannique, la discipline de parti et la croissance des lobbys comme étant des facteurs contribuant à restreindre la capacité d'action des Parlements et de leurs membres. La conclusion de grands accords internationaux échappant à tout contrôle parlementaire aurait également contribué à cette situation. Une action commune des élus est donc souhaitée pour protéger la capacité des Parlements à soutenir et à promouvoir des domaines aussi essentiels à la vitalité des nations que la culture, les valeurs sociales ou l'identité collective.

Plus spécifiquement, les participants se sont questionnés sur la multiplication des instances se donnant pour mandat de défendre le bien commun, que ce soit la société civile ou les organismes internationaux. Ils ont également insisté sur le fait qu'ultimement le Parlement s'avère la seule arène où peut se définir l'intérêt commun et ils ont souligné le danger pour les parlementaires d'assister passivement à la dépossession de leur rôle au profit de ces instances. Certains ont plaidé en faveur d'un accroissement des ressources mises à la disposition des parlementaires pour faire face à ce défi.

Cependant, au-delà des ressources et des améliorations techniques à apporter au parlementarisme, les personnes entendues conviennent que le malaise démocratique ne peut se réduire à un problème de mécanique et de structure. Bien que des solutions telles la modification du mode de scrutin, la création d'une deuxième Chambre ou l'élection du premier ministre au suffrage universel aient été évoquées, elles ne suffiraient pas à elles seules à résorber ce malaise.

Au contraire, plusieurs participants ont souligné les dangers inhérents à modifier un système qui, somme toute, comporte plusieurs avantages. D'ailleurs, les parlementaires disposent déjà de plusieurs outils leur permettant de reconquérir leur rôle fondamental. On pense notamment aux mandats d'initiative, de contrôle ou d'examen de la législation déléguée de la part des commissions parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec.

Enfin, tous s'entendent pour dire que le cynisme et la dévalorisation de l'ordre politique proviennent, en grande partie, d'une méconnaissance de la population des institutions et de leur fonctionnement, problèmes ne pouvant être solutionnés sans un effort d'éducation civique. Les citoyens doivent pouvoir comprendre comment la démocratie s'exerce. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils auront conscience de l'importance de l'action politique dans la recherche du bien commun et du rôle que peuvent jouer leurs représentants.

Les enjeux et les défis du parlementarisme québécois sont donc largement partagés par d'autres Parlements représentés au colloque. Il faudra encore beaucoup de détermination à tous les acteurs du parlementarisme moderne pour corriger ce qui doit l'être et pour préserver et renforcer les fondements de la démocratie parlementaire.

Denis Hardy
Président du conseil d'administration

Pierre de Bellefeuille
Président du colloque



*L'Amicale remercie ses partenaires, et tout particulièrement
l'Assemblée nationale et le Gouvernement du Québec,
pour leur contribution à la tenue du colloque
Le parlementarisme au XXI^e siècle.*

